



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



**Nations
Unies**

Sixième Conférence mondiale des présidents de parlement

Genève (Suisse), 29-31 juillet 2025



Copyright © Union interparlementaire, octobre 2025
ISBN (imprimé) 978-92-9142-928-8
ISBN (numérique) 978-92-9142-929-5

Toutes les photos © UIP

Traduction : Christian Jasinski
Conception et mise en page : René Berzia, Inkdrop

Table des matières

Avant-propos de la Présidente de l’UIP, Dr T. Ackson	2
Présentation par le Secrétaire général de l’UIP, M. Martin Chungong	3
Contexte	4
Séance inaugurale	5
Débat général : <i>Le monde dans la tourmente : coopération parlementaire et multilatéralisme en faveur de la paix, de la justice et de la prospérité pour tous</i>	8
Rapports des réunions-débat	10
Réunion-débat 1	10
Réunion-débat 2	12
Réunion-débat 3	14
Réunion-débat 4	16
Réunion-débat 5	18
Débat interactif avec des acteurs majeurs : <i>La gouvernance mondiale en réseau peut-elle rendre le multilatéralisme plus efficace ?</i>	19
Séance de clôture	21
Déclaration de haut niveau de la sixième Conférence mondiale des présidents de parlement	22
Quinzième Sommet des présidentes de parlement	26
Déclaration finale du quinzième Sommet des présidentes de parlement Des présidentes engagées pour une paix inclusive et durable	28
Discours de Mme Tatiana Valovaya, Secrétaire générale adjointe de l’ONU Directrice générale de l’Office des Nations Unies à Genève	31
Discours de la Dr T. Ackson, Présidente de l’UIP	32
Discours de M. Courtenay Rattray, Chef de Cabinet du Secrétaire général de l’ONU	34
Discours de Mme Maja Riniker, Présidente du Conseil national suisse, Présidente du quinzième Sommet des présidentes de parlement	36
Discours de M. Martin Chungong, Secrétaire général de l’UIP	38
Discours liminaire de M. Michael Douglas, Messager de la paix des Nations Unies	40
Composition du Comité préparatoire de la sixième Conférence mondiale des présidents de parlement	44



Avant-propos de la Présidente de l'UIP, Dr T. Ackson

En tant que Présidente de l'UIP et Présidente de parlement, j'ai eu l'immense honneur d'accueillir les présidents et les dirigeants parlementaires de quelque 120 pays à l'Office des Nations Unies à Genève, du 29 au 31 juillet 2025, à l'occasion de la sixième Conférence mondiale des présidents de parlement. Réunis dans un contexte de tensions mondiales croissantes et de conflits régionaux, les présidents se sont exhortés mutuellement de répondre aux problèmes de notre époque et de réaffirmer l'importance d'un multilatéralisme plus fort et efficace.

La Conférence a été l'une de ces occasions uniques où nous, premiers législateurs du monde, dont beaucoup proviennent de pays en conflit, avons pu nous réunir dans un même espace pour dialoguer et exprimer nos divergences, mais aussi pour découvrir ce qui nous unit.

Ces échanges ont approfondi notre compréhension et nous ont rappelé que le rôle des parlementaires va au-delà de l'élaboration des lois et des budgets : il s'agit de pérenniser le dialogue, la redevabilité et un changement véritablement significatif afin d'améliorer la vie des citoyens.

Au terme de trois jours de débats animés, de tables rondes enrichissantes et de négociations franches, nous avons adopté une déclaration historique, que vous trouverez à la [page 22](#) du présent rapport.

La Déclaration répond à la réalité d'un monde en proie à des troubles, marqué par des inégalités croissantes, des conflits prolongés, un recul de la démocratie, une urgence climatique et une dangereuse érosion du multilatéralisme.

Mais avant tout, il s'agit d'un appel à assumer la responsabilité de la paix, de la justice et de la prospérité pour tous.

Elle nous exhorte à œuvrer en faveur d'un ordre mondial centré sur l'humain, qui place la coopération au cœur de l'élaboration des politiques, où l'égalité des sexes est la norme et où les jeunes, les personnes handicapées et les groupes sous-représentés sont pleinement inclus.

À une époque où il est rare de trouver un terrain d'entente, voire un langage commun, la Déclaration témoigne à la fois de notre détermination et constitue une invitation à l'unité.

La Conférence a réaffirmé que, dans un monde marqué par la fragmentation et l'incertitude, nous devons aller de l'avant ensemble, non pas isolément en tant que présidents, mais en tant que communauté parlementaire unie, déterminée à rétablir la confiance et à façonner un avenir digne pour les milliards de personnes que nous représentons à travers le monde



Présentation par le Secrétaire général de l'UIP, M. Martin Chungong

C'est un privilège de présenter ce rapport sur la sixième Conférence mondiale des présidents de parlement, événement marquant soulignant la force de la diplomatie parlementaire et du dialogue à un moment où d'autres formes de multilatéralisme sont mises à rude épreuve.

Tenue au Palais des Nations récemment rénové, cette conférence historique a réaffirmé notre conviction que les parlements sont au cœur d'un système international inclusif, démocratique et efficace.

Les règles et les institutions qui sous-tendent la coopération internationale sont mises à l'épreuve et, dans certains cas, compromises. Pourtant, la présence, la passion et l'unité d'intention des dirigeants parlementaires lors de cette conférence ont témoigné d'une conviction commune : le dialogue, la mobilisation et le partenariat sont non seulement possibles, mais indispensables.

L'UIP ne cherche pas à concurrencer les autres acteurs internationaux. Notre objectif est de les compléter et de les renforcer. Nous soulignons constamment le rôle central des parlements dans la traduction des engagements mondiaux en progrès tangibles pour les populations partout dans le monde.

Cette publication rend compte de l'ensemble des délibérations de la Conférence : la Déclaration de haut niveau adoptée par les présidents, les déclarations des dirigeants de l'UIP et des Nations Unies et de Michael Douglas, acteur et Messenger de la paix des Nations Unies, ainsi que les rapports des cinq réunions-débat thématiques et un débat interactif spécial avec les principales parties prenantes.

Ces réunions-débat ont abordé les thèmes de la paix et de la sécurité, des objectifs de développement durable, des technologies numériques, des droits de l'homme et de la participation des femmes et des jeunes. Le débat multipartite, auquel ont contribué la société civile, le secteur privé et la Genève internationale, a élargi le dialogue des partenariats parlementaires à une coopération plus large pour des résultats multilatéraux plus efficaces.

Contexte

Tous les cinq ans, l'UIP, en étroite collaboration avec les Nations Unies, organise une Conférence mondiale des présidents de parlement. Cette Conférence vise à promouvoir un multilatéralisme fort et efficace, avec les Nations Unies en son centre et où les parlements et les parlementaires sont appelés à jouer un rôle clé : promouvoir la responsabilité et la démocratie dans les relations internationales, mener une diplomatie parlementaire au service de la paix et de la compréhension, faire entendre la voix des peuples à l'ONU et contribuer à traduire les engagements internationaux en réalités nationales.

La première Conférence mondiale des présidents de parlement s'est tenue en août 2000 au Siège de l'ONU à New York, à la veille du Sommet du Millénaire des Nations Unies. La réunion s'est conclue par une déclaration intitulée [La vision parlementaire de la coopération internationale à l'aube du troisième millénaire](#). À leur tour, les chefs d'État et de gouvernement, dans leur propre [Déclaration du Millénaire](#), se sont engagés à renforcer l'ONU en collaborant plus systématiquement avec les parlements – par l'intermédiaire de l'UIP en tant qu'organisation mondiale – afin de promouvoir la paix et la sécurité, le développement économique et social, le droit international, les droits de l'homme, la démocratie et l'égalité des sexes.

Les conférences mondiales suivantes ont eu lieu tous les cinq ans, en collaboration avec les Nations Unies :

- [Deuxième Conférence mondiale des présidents de parlement](#) (Siège de l'ONU à New York, 7–9 septembre 2005) – voir les conclusions sur [Comblir le déficit démocratique dans les relations internationales : un plus grand rôle pour les parlements](#).
- [Troisième Conférence mondiale des présidents de parlement](#) (Office des Nations Unies à Genève, 19–21 juillet 2010) – voir les conclusions sur [Garantir la responsabilité démocratique mondiale pour le bien commun](#).
- [Quatrième Conférence mondiale des présidents de parlement](#) (Siège de l'ONU à New York, 31 août–1er septembre 2015) – voir les conclusions sur [Mettre la démocratie au service de la paix et du développement durable : construire un monde tel que le veut le peuple](#).
- [Cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement](#) (réunion virtuelle, 19 et 20 août 2020 | Siège de l'ONU à Vienne, 7–8 septembre 2021) – voir les conclusions sur [Les parlements mobilisés pour un multilatéralisme plus efficace qui apporte la paix et le développement durable aux peuples et à la planète](#).

Les préparatifs de la Conférence des présidents sont guidés par un comité préparatoire (voir [page 44](#)), présidé par la Présidente de l'UIP et composé de dirigeants parlementaires, de représentants du Comité exécutif de l'UIP, du Bureau des femmes parlementaires et du Forum des jeunes parlementaires, du Secrétaire général de l'UIP et d'un représentant de haut niveau du Secrétaire général de l'ONU.

En 2025, la sixième Conférence mondiale des présidents de parlement s'est tenue du 29 au 31 juillet au Palais des Nations, Siège de l'ONU à Genève, précédée le 28 juillet 2025 par le quinzième Sommet des présidentes de parlement (voir [page 26](#)).

Séance inaugurale

La Conférence s'est ouverte le 29 juillet 2025 par une séance inaugurale dans la Salle des Assemblées du Palais des Nations. Il s'agissait du premier événement majeur organisé dans la partie historique du bâtiment depuis l'achèvement des travaux de rénovation de grande envergure menés dans le cadre du Plan stratégique pour le patrimoine de l'Office des Nations Unies à Genève.

Mme Tatiana Valovaya, Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève, a accueilli les délégués dans la Salle des Assemblées, plus grande salle du complexe, construite dans les années 1930 pour la Société des Nations. Les dernières rénovations de cette salle ont été axées sur la modernisation et l'amélioration de l'accessibilité, tout en conservant et en protégeant le patrimoine architectural du bâtiment et de ses environs. Compte tenu de l'importance que les Nations Unies accordent à leur coopération avec les parlements, qu'elles considèrent comme le cœur battant de la démocratie, il était tout à fait approprié de choisir la Conférence pour marquer le début d'une ère nouvelle dans l'histoire de la Salle des Assemblées.

Une cérémonie d'inauguration a été organisée avec la participation de dignitaires de la Conférence, du pays hôte (la Suisse) et du Comité consultatif du Plan stratégique pour le patrimoine.

La Dr T. Ackson, Présidente de l'Union interparlementaire, a souhaité la bienvenue aux participants et a remercié l'Office des Nations Unies à Genève d'accueillir la Conférence, ainsi que le Chef de cabinet du Secrétaire général de l'ONU pour son soutien sans faille tout au long du processus préparatoire. Soulignant que l'UIP collaborait quotidiennement avec les Nations Unies, elle a insisté sur le caractère unique de la présente conférence, qui se distingue par le haut niveau de représentation des participants, donnant ainsi aux présidents de parlement l'occasion de faire le point sur la position de la communauté parlementaire mondiale en ce qui concerne les questions importantes et les mesures pouvant être prises pour soutenir les accords conclus au niveau gouvernemental. Les présidents de parlement occupent une position privilégiée qui leur permet d'avoir une vue d'ensemble et de se projeter à plus long terme. Elle a encouragé les présidents à se concentrer sur trois questions majeures pendant la Conférence : la recherche de la paix en tant que bien suprême de l'humanité, le respect de l'état de droit et des libertés fondamentales, et la mise en place d'un environnement sûr et sain pour toute l'humanité. Elle les a en outre encouragés à réfléchir à la manière dont le système multilatéral pourrait être renforcé afin de le rendre plus efficace, influent et responsable.

M. Courtenay Rattray, Chef de cabinet du Secrétaire général de l'ONU, a déclaré qu'il était ravi de se joindre aux présidents des parlements du monde entier dans le cadre approprié du bâtiment récemment rénové situé au cœur de Genève, ville qui incarne l'esprit de la coopération multilatérale. Le Secrétaire général estime qu'il est essentiel que l'ONU reflète les réalités d'un monde interconnecté, en particulier en cette période de profonde turbulence mondiale. Les défis auxquels le monde est confronté mettent à l'épreuve les limites des systèmes de gouvernance actuels et l'avenir dépend de la coopération mondiale. Aucun pays ne peut relever seul ces défis. Une crise de confiance émerge : dans les institutions, la coopération internationale et la démocratie elle-même. La mesure 55 du Pacte pour l'avenir des Nations Unies, adopté en septembre 2024, souligne la nécessité de renforcer les partenariats dans l'ensemble de la société. En tant que pont entre le niveau mondial et le niveau local, les parlements sont au cœur de ces efforts, dans le cadre d'un écosystème plus large sous-tendant la gouvernance démocratique à tous les niveaux. Le système intergouvernemental doit être réformé afin de le rendre plus démocratique, responsable et connecté, en vue d'établir un multilatéralisme en réseau qui soit agile, inclusif et ancré dans les préoccupations quotidiennes des citoyens.

Mme Maja Riniker, Présidente du Conseil national suisse et Présidente du quinzième Sommet des présidentes de parlement, a transmis un message au nom des autorités suisses, félicitant l'Office des Nations Unies à Genève pour l'inauguration de la Salle des Assemblées, qui incarne un engagement collectif en faveur de l'avenir du multilatéralisme. Elle a ensuite présenté les résultats du 15e Sommet des présidentes de parlement, tenu la veille au siège de l'Organisation internationale du Travail, également à Genève. Les débats des présidentes ont reflété une profonde préoccupation quant à la situation actuelle dans le monde et à la manière dont les femmes et les filles supportent un fardeau disproportionné en raison de multiples crises. Les normes patriarcales dépassées de la politique et des relations internationales doivent changer, afin de permettre aux femmes de participer de manière plus équitable et, à terme, de créer des sociétés plus résilientes. Les présidentes ont mis en avant quatre domaines d'action clés : rétablir la confiance dans la démocratie, placer l'égalité des sexes au centre de la paix et de la sécurité, relever les défis tels que les changements climatiques et le progrès technologique dans une perspective sensible au genre et, enfin, faire de la parité entre les sexes la nouvelle norme, en partenariat avec les hommes, pour un avenir fondé sur l'égalité, la dignité et la paix pour tous.



La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de personnalités éminentes issues de la Conférence, du pays hôte (Suisse) et du Comité consultatif sur le Plan stratégique patrimonial. © Pierre Albouy/UIP



Mme Tatiana Valovaya, Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève



Mme Maja Riniker, Présidente du Conseil national suisse et Présidente du quinzième Sommet des femmes présidentes de parlement



M. Courtenay Rattray, Chef de Cabinet du Secrétaire général de l'ONU



M. Michael Douglas, acteur, producteur et Messenger de la paix des Nations Unies

M. Martin Chungong, Secrétaire général de l'Union interparlementaire, a également souhaité la bienvenue à Genève, comme les intervenants précédents, et a invité les personnes présentes à considérer cette ville comme la deuxième patrie de la communauté parlementaire mondiale. Il a encouragé les présidents à regarder la vérité en face : le système multilatéral est en crise, de nombreux acteurs se détournant ou cherchant activement à saper l'architecture internationale établie de longue date. Pour que la coopération internationale soit démocratique et inclusive, les parlementaires, en tant que représentants élus du peuple, doivent jouer un rôle de premier plan. Depuis sa création en 1889, l'UIP s'est efforcée de faire entendre la voix du peuple dans le système multilatéral par le biais du dialogue parlementaire et de la diplomatie. Les parlements ont également un rôle essentiel à jouer pour garantir que les accords internationaux se traduisent en actions concrètes au profit des peuples. Plutôt que de se retirer du système multilatéral, les présidents doivent s'efforcer de le réaffirmer, de le revitaliser et de le renforcer, dans l'intérêt des valeurs communes que sont les droits de l'homme, la démocratie, l'inclusion et la paix. Seul un système multilatéral fort et démocratique, avec les parlements en première ligne, peut garantir la paix, la prospérité et la justice pour tous.

M. Michael Douglas, acteur, producteur et Messenger de la paix des Nations Unies, orateur invité, a remercié les personnes présentes pour le travail extraordinaire accompli au nom des démocraties partout dans le monde. Il a invité les intervenants à s'inspirer des paroles de M. Buckminster Fuller, qui avait décrit le monde comme le "vaisseau spatial Terre," navire commun sans passagers, mais avec un équipage : l'humanité tout entière, également responsable du bon état du vaisseau. En tant que jeune acteur travaillant dans le monde entier, il a été frappé par la similitude entre tous les peuples, qui partagent les mêmes espoirs fondamentaux pour eux-mêmes et leurs enfants : sécurité, opportunités et dignité. En 1998, il a été nommé Messenger de la paix par Kofi Annan et, depuis lors, il a vu de nombreuses communautés transformées par le travail d'institutions telles que les Nations Unies et l'Union interparlementaire.

Cependant, à l'heure actuelle, le monde semble plus dangereux qu'il ne l'a jamais été au cours de la vie de l'intervenant, notamment en raison de l'augmentation des budgets de défense, au détriment des soins de santé, de la garde d'enfants, de la nutrition et de l'éducation pour des millions de personnes. Les crises auxquelles le monde est confronté sont trop importantes, trop complexes et trop interdépendantes pour qu'un pays puisse y faire face seul, et l'isolement et la division, sur les plans politique, racial et économique, sont monnaie courante au sein des pays et entre eux. Les gens se sentent plus détachés que jamais des institutions et des organisations multilatérales.

Revenant à M. Buckminster Fuller, qui dans un autre ouvrage a parlé des personnes comme étant des verbes plutôt que des noms, il a encouragé les intervenants à se concentrer sur trois verbes. Premièrement, raconter leur histoire, une action qui pourrait changer les cœurs et les esprits, et encourager les gens à ressentir l'impact de leur travail en tant que parlementaires et à comprendre la nécessité de le protéger. Deuxièmement, élargir le mouvement, en laissant les gens, en particulier ceux qui se trouvent dans des situations marginalisées, non seulement observer le travail parlementaire, mais aussi le façonner. Enfin, espérer, ce qu'il considère comme le fait d'affronter les dures réalités avec lucidité et de croire en la possibilité de changer les choses malgré tout. Il a exhorté les présidents à se tourner vers les rêveurs, à choisir des dirigeants prêts à privilégier le compromis plutôt que leur ego, et à considérer les parlements comme des phares au milieu d'une tempête d'autoritarisme. Lançant un appel à l'action, il a encouragé les participants à la conférence à adopter une vision positive de l'avenir, à tendre la main à ceux qui sont en marge et à mesurer le succès en termes d'institutions solides garantissant la justice, la liberté et l'égalité des chances.

Débat général : *Le monde dans la tourmente : coopération parlementaire et multilatéralisme en faveur de la paix, de la justice et de la prospérité pour tous*



Lors du débat général qui s'est tenu du 29 au 31 juillet 2025, 110 délégués ont pris la parole, dont 78 présidents de Parlement membre de l'UIP, quatre présidents d'assemblée parlementaire Membre associée de l'UIP, deux chefs d'organisations observatrices et 24 chefs de délégation ou autres intervenants de Parlements membres ou Membres associés.

Tout au long du débat général, les intervenants du monde entier ont reconnu les crises profondes et interdépendantes auxquelles l'humanité est confrontée, tout en plaidant sans relâche en faveur d'une coopération parlementaire renforcée et d'un multilatéralisme revitalisé comme voies essentielles vers un avenir plus stable et plus équitable.

Un thème récurrent était la reconnaissance généralisée d'un monde en proie à de profonds bouleversements. Les intervenants ont souligné une multitude de défis croissants :

- Les conflits armés et les tensions géopolitiques ont occupé le devant de la scène, avec de nombreuses mentions de la guerre en Ukraine et du conflit israélo-palestinien.
- Parmi les autres conflits mentionnés figuraient ceux au Burkina Faso, au Mali, au Niger, en République démocratique du Congo (RDC) et au Soudan. Il a été noté que la part de la population mondiale touchée par des conflits avait augmenté de 65 % depuis 2021.
- L'instabilité économique et l'aggravation des inégalités ont été fréquemment évoquées, avec des préoccupations concernant l'accumulation de richesses dans les pays du Nord et son impact sur les pays en développement.
- Les changements climatiques et la dégradation écologique ont été reconnus comme des menaces existentielles, affectant de manière disproportionnée les régions vulnérables telles que les petits États insulaires en développement.

- L'érosion de la confiance dans les institutions internationales et les normes démocratiques était une préoccupation récurrente, associée à la montée du populisme, du nationalisme et de la désinformation.
- De nombreux intervenants ont déploré le double poids des mesures et l'unilatéralisme qui sapent l'ordre international fondé sur des règles.

Malgré ces défis, un consensus écrasant s'est dégagé sur le rôle indispensable du multilatéralisme, en particulier à travers les Nations Unies, comme seule voie viable pour relever les défis mondiaux. Les intervenants ont souligné qu'aucune nation, aussi puissante soit-elle, ne peut résoudre seule les problèmes transnationaux. Beaucoup ont appelé à une réforme du système des Nations Unies, en particulier du Conseil de sécurité, afin de le rendre plus représentatif, efficace et équitable, reflétant les réalités géopolitiques actuelles plutôt que les structures mises en place après la Seconde Guerre mondiale. L'accent a été mis sur le respect du droit international et le rejet des ordres fondés sur des règles qui ne bénéficient pas d'une approbation universelle ou qui sont appliqués selon un double poids des mesures.

Un message déterminant a été le rôle crucial et unique de la diplomatie parlementaire dans la promotion de la paix, de la justice et de la prospérité mondiales. Les intervenants ont souligné le rôle du dialogue dans l'apaisement des tensions, le renforcement de la solidarité et la promotion de la confiance entre les nations, en particulier lorsque les voies diplomatiques traditionnelles sont mises à rude épreuve. L'importance de soutenir les démocraties en difficulté et de consolider leurs institutions a été soulignée.

Les parlements, en tant que représentants directs du peuple, ont été considérés comme étant particulièrement bien placés pour veiller à ce que les accords et engagements internationaux reflètent la volonté et les aspirations des citoyens. Les parlements jouent un rôle essentiel pour traduire ces accords et engagements en politiques et lois nationales. Les intervenants ont souligné que les parlements sont les gardiens de la redevabilité, notamment en demandant des comptes aux gouvernements sur leurs promesses, telles que le financement des contributions à l'ONU et la mise en adéquation des plans de développement mondiaux et nationaux.

Le débat a été fortement marqué par des discussions sur des conflits spécifiques en cours, notamment le conflit israélo-palestinien, qui a suscité de vives émotions, de nombreux intervenants condamnant les événements récents à Gaza, les assimilant à une tragédie et un crime contre l'humanité. Beaucoup ont exigé un cessez-le-feu immédiat et permanent, la libération de tous les otages et prisonniers, et l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire à Gaza. Les intervenants ont dénoncé l'utilisation de la faim comme arme de guerre et ont déploré la famine délibérée du peuple palestinien. Une large majorité s'est déclarée favorable à une solution à deux États comme seule voie vers une paix juste et durable, appelant à la reconnaissance d'un État palestinien fondé sur les résolutions internationales et les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale.

La guerre en Ukraine a également été largement évoquée, largement condamnée comme une violation flagrante du droit international et une atteinte à la démocratie et aux droits de l'homme. Plusieurs intervenants européens ont exprimé leur soutien indéfectible et leur forte solidarité avec l'Ukraine, soulignant la nécessité de poursuivre l'aide militaire et humanitaire, en particulier les systèmes de défense aérienne, afin de sauver des vies civiles. L'ampleur de la crise humanitaire a également été soulignée, notamment l'enlèvement et la déportation forcée d'enfants ukrainiens. De nombreux intervenants ont dénoncé le manque de volonté de la Fédération de Russie de rechercher la paix, ses attaques contre des civils et ses actions déstabilisatrices au-delà des frontières de l'Ukraine, notamment ses efforts pour démanteler l'architecture de sécurité européenne et créer de nouvelles sphères d'influence.

Des intervenants ont également proposé des approches pour relever un large éventail de défis mondiaux systémiques. La promotion des droits de l'homme, de la justice sociale et de l'égalité pour tous a été une valeur fondamentale exprimée par de nombreux intervenants. Plusieurs appels ont été lancés en faveur d'une participation accrue des femmes aux parlements et aux processus décisionnels. De nombreux intervenants ont exhorté les parlements à donner la priorité à l'action législative en matière de changements climatiques, soulignant que la paix environnementale était essentielle à la paix humaine.

Des inquiétudes ont été exprimées quant au fait que seuls 40 % des objectifs de développement durable (ODD) ont été atteints à l'échelle mondiale, beaucoup qualifiant le Programme 2030 d'échec et appelant à redoubler d'efforts. La double nature des nouvelles technologies, en particulier l'intelligence artificielle (IA) et les réseaux sociaux, a été abordée. Si beaucoup ont reconnu leur

potentiel, les intervenants ont également exprimé leurs inquiétudes quant aux risques tels que la manipulation, la désinformation et la production massive de fausses informations. Les intervenants ont plaidé en faveur d'une gouvernance numérique transfrontalière inclusive, équitable et fondée sur les droits.

Dans un volet spécial, le Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, a souligné que la réduction drastique de l'aide avait un impact considérable sur les services médicaux dans les pays en développement, mais qu'elle offrait également l'occasion de passer d'une dépendance à l'aide à une autonomie durable. Cela a fait écho aux interventions sur les vulnérabilités économiques des pays en développement et aux appels en faveur d'architectures financières internationales plus équitables. Des critiques ont été formulées concernant le fait que l'aide étrangère est souvent utilisée à des fins d'ingérence politique, conduisant à une domination étrangère plutôt qu'à une véritable démocratie.



De nombreux intervenants ont souligné que pour surmonter la crise actuelle, il fallait renouveler notre mobilisation en faveur des valeurs fondamentales et prendre des mesures concrètes. Les parlements ont été exhortés à agir avec clarté morale et courage politique, et à défendre des principes tels que la liberté, l'inclusion, la diversité, la transparence et la redevabilité. Plusieurs intervenants ont insisté sur le fait que la Conférence devait être plus qu'un simple « forum de discussion », mais plutôt un « forum de travail » où les paroles se transforment en actions concrètes et les idées en réalité.

L'approfondissement de l'intégration régionale et la création de partenariats agiles ont été identifiés comme des éléments essentiels à la mise en place d'un système multilatéral plus solide. Plusieurs présidents ont encouragé l'UIP à poursuivre son travail sur le dialogue interculturel afin de renforcer la confiance et la compréhension entre les populations. L'importance des intérêts des générations futures dans le travail parlementaire a été soulignée et les présidents ont insisté sur la responsabilité des parlements de laisser un monde meilleur aux enfants.

Le débat général a été marqué par la réaffirmation collective forte du rôle essentiel des parlements dans la construction d'un monde meilleur, plus juste, pacifique et prospère pour tous les citoyens. Il a été souligné qu'il ne peut y avoir de prospérité sans paix ni de paix sans justice, notion qui a été reprise tout au long de la Conférence comme principe directeur de l'action collective.

Rapports des réunions-débat

Réunion-débat 1

La première réunion-débat a porté sur le thème *La participation des femmes et des jeunes à la vie parlementaire dans un contexte de polarisation et d'adversité*. La modératrice était Mme Rana Sidani, ancienne porte-parole pour l'OMS, l'IFRC et le CICR.



Intervenants :

- **Mme Cynthia López Castro** (Mexique), Présidente du Bureau des femmes parlementaires, membre du Comité préparatoire du quinzième Sommet des présidentes de parlement
- **M. Felipe Paullier**, Sous-Secrétaire général aux affaires de la jeunesse des Nations Unies
- **Mme Gabriella Morawska-Stanecka** (Pologne), sénatrice, Vice-Présidente de l'UIP
- **Mme Diana Lutta**, représentante de **Mme Sofia Calltorp**, Directrice d'ONU Femmes à Genève et responsable de l'action humanitaire d'ONU Femmes
- **M. Wessel van der Berg**, Chargé de plaidoyer, Equimundo Center for Masculinities and Social Justice

Il a été souligné au cours de la réunion qu'en dépit de certains progrès en matière de représentation des femmes et des jeunes dans les parlements, le rythme des changements restait lent. En 2025, les femmes représentaient seulement 27,2 % des parlementaires dans le monde et 2,8 % seulement des parlementaires ont 30 ans et moins, alors que la moitié de la population mondiale a moins de 30 ans.

Il a été souligné que l'exclusion pouvait porter à une érosion de la confiance et les difficultés communes entravant durablement l'instauration de parlements pleinement inclusifs ont été mises en évidence. Parmi ces difficultés figurent la polarisation croissante du paysage politique et le recul mondial des droits des femmes. De ce fait, la violence politique croissante (en ligne et hors ligne) tend à cibler de façon disproportionnée les femmes, les jeunes et les personnes d'origines diverses. Les entraves législatives empêchant les jeunes en âge de voter de se présenter aux élections ont également été mises en exergue.

La parité et la représentation équitable des jeunes sont des éléments clés, mais pour que des voix diverses puissent pleinement apporter leur contribution et leur impulsion et faire sentir leur influence, la représentation doit aller au-delà des chiffres dans les chambres et les jeunes et les femmes doivent aussi détenir concrètement le pouvoir et occuper des postes à responsabilités. Les intervenants ont également proposé que les parlements créent ou renforcent des mécanismes adaptés au contexte instaurant un dialogue intergénérationnel dans leur pays, ce qui pourrait permettre de rapprocher les générations à une époque de polarisation.

Les présidents de parlement et les autres intervenants qui ont pris part au débat ont appelé à l'action dans trois domaines. En premier lieu, l'adoption de lois et de politiques fortes, par exemple des quotas de genre et de jeunes, pourrait exercer une influence bénéfique à l'échelon national, à l'instar du Rwanda et du Timor-Leste. L'analyse du mode de scrutin, ainsi que la démocratisation de la sélection des candidats et l'élimination des barrières à l'échelon des partis pourraient constituer des étapes supplémentaires pour établir des conditions équitables. Les commissions et les forums parlementaires de femmes et de jeunes sont des initiatives utiles, de nature à amplifier la voix de ces populations.

Ensuite, il faut créer un environnement propice à la participation et au leadership des femmes et des jeunes. La protection spéciale mise en place par le Royaume-Uni à l'intention des femmes et les lois particulières telles que celle qui a été adoptée par le Mexique peuvent contribuer à lutter contre la violence politique fondée sur le genre dans un contexte de commentaires misogynes et de harcèlement inhibant la participation. Les orateurs ont aussi mis en avant les efforts destinés à instaurer des parlements sensibles au genre, conformément au Plan d'action 2012 de l'UIP, notamment les initiatives visant à faire évoluer les normes en matière de genre en valorisant le rôle de père des parlementaires masculins par le biais de «forums de papas» et en encourageant le partage des responsabilités familiales grâce à des politiques internes au parlement. Pour veiller à ce que la prise de décision soit partagée, les femmes et les jeunes doivent occuper des postes à responsabilités, par exemple la présidence des parlements, et participer aux processus de prise de décision en présidant des commissions telles que la commission des finances, du budget et de la défense.

La troisième intervention consiste à faire évoluer les mentalités en dialoguant avec le public et en le sensibilisant. Non seulement les parlements ont un rôle clé à jouer, mais il y va également de leur responsabilité d'être à la pointe d'un glissement culturel tournant progressivement le dos aux environnements politiques dominés par les hommes et à ceux qui excluent les jeunes. Diverses initiatives en cours ont été mentionnées, notamment l'élargissement de l'éducation civique au moyen de portes ouvertes parlementaires et la création de parlements fictifs pour les femmes et les jeunes aux Fidji, en Slovaquie et à Sri Lanka.

Pour reprendre les termes utilisés par un président de parlement, un parlement inclusif n'est ni un luxe, ni une faveur. C'est une question de justice et la condition sine qua non de l'instauration de la paix et de la prospérité pour tous. Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour réaliser la parité et assurer la participation équitable des jeunes au parlement. À une époque de polarisation croissante et de recul des droits des femmes et des valeurs démocratiques fondamentales, tous s'accordent à dire que les parlements assument collectivement la responsabilité d'ouvrir un nouveau chemin à la société et de faire participer toutes les générations à la prise de décision.



Réunion-débat 2

La deuxième réunion-débat a porté sur le thème *Innover pour un avenir pacifique, élaborer de nouvelles solutions en réponse à un monde en proie aux turbulences*. La modératrice était Mme Rana Sidani, ancienne porte-parole pour l'OMS, l'IFRC et le CICR.



Intervenants :

- **Mme Kandia Kamissoko Camara** (Côte d'Ivoire), Présidente du Sénat, ancienne Ministre des affaires étrangères
- **M. Ali Rashid Al Nuaimi** (Émirats arabes unis), membre du Conseil national de la Fédération, Président des Commissions de la défense, de l'intérieur et des affaires étrangères
- **Mme Sanam Naraghi Anderlini**, Fondatrice et Directrice exécutive, International Civil Society Action Network (ICAN)
- **M. Zachary Paikin**, Directeur adjoint, Better Order Project, Quincy Institute for Responsible Statecraft

Mme K. Kamissoko Camara (Côte d'Ivoire) a fait part de l'expérience de son pays en matière de rétablissement de la paix par le dialogue inclusif, la réconciliation nationale et le développement équitable, en soulignant l'importance de la volonté politique. Une série d'initiatives, dont des mécanismes de vérité et réconciliation, des programmes de cohésion sociale et des ministères dédiés se consacrent à écouter les victimes, à traiter les griefs et à promouvoir le pardon. Ces efforts contribuent à rétablir la confiance, à renforcer l'unité nationale et à entretenir la stabilité à long terme. Elle a également souligné le caractère essentiel de la planification équitable de l'infrastructure et de la répartition non-partisane des ressources pour répondre aux besoins de la collectivité et maintenir la paix.

M. A.R. Al Nuaimi (Émirats arabes unis) a mis en avant la nécessité de repenser le rôle des parlementaires en matière de diplomatie, en les invitant instamment à agir en tant que représentants indépendants du peuple plutôt qu'en simples relais des prises de position gouvernementales. L'ordre mondial étant en évolution, il a appelé les parlementaires à faire preuve de davantage de courage politique et de vision stratégique pour prendre la tête des efforts de réconciliation et instaurer la confiance en dépit des différences. Soulignant l'importance de la diplomatie de peuple à peuple, il a mis en avant le fait que la paix durable dépendait de l'engagement inclusif, du respect mutuel et de la disponibilité à écouter, tout particulièrement en cas de désaccord. Il a conclu en lançant un avertissement concernant la haine, qui est le véritable ennemi de la paix et de la stabilité et contre laquelle il faut lutter de façon coordonnée et inclusive par le biais de l'éducation, de la législation et des dirigeants communautaires.

Mme S. Naraghi Anderlini (ICAN) a souligné la nécessité urgente de combler le fossé entre les processus de paix dirigés par les élites et la réalité vécue par les collectivités, tout particulièrement les groupes de femmes, souvent les premières à agir dans les époques de conflit mais qui restent exclues des négociations officielles. Elle a plaidé pour que les efforts de paix soient repensés et conçus comme un «partage des responsabilités» et non un «partage du pouvoir», en soulignant que le vrai leadership doit répondre aux besoins des populations concernées. Elle a critiqué le rôle du Conseil de sécurité des Nations Unies, tout particulièrement ses membres permanents et leur rôle de grands exportateurs d'armes, qui contribuent selon elle à éroder la confiance dans les institutions mondiales. Elle a lancé un appel aux parlements pour qu'ils fassent progresser la paix inclusive par le biais de la législation et redirigent les ressources vers le renforcement du tissu social de la société.

Mr. Z. Paikin (Quincy Institute for Responsible Statecraft), citant la paralysie et la représentation limitée du Conseil de sécurité des Nations Unies, a estimé que les cadres mondiaux de sécurité souffrent d'un manque d'efficacité et d'inclusivité. Il a proposé des réformes, dont de nouveaux sièges permanents au Conseil de sécurité pour l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine, ainsi qu'un examen périodique de la Charte des Nations Unies, tous les 25 ans. Concernant la sécurité climatique, il a mis en avant les propositions de son organisme, qui consistent à créer une plateforme P-20, un pacte mondial pour les visas climatiques, et un fonds de 15 à 20 milliards d'USD pour renforcer la riposte en cas de catastrophe régionale. Il a aussi plaidé en faveur de nouvelles institutions de portée régionale venant compléter les mécanismes actuels et s'attaquant à l'érosion de la confiance provoquée par les interventions unilatérales et la remise en cause des normes.

Dans les interventions de la salle qui ont suivi, les participants ont réitéré l'importance de l'instauration d'une paix inclusive enracinée dans la cohésion nationale, la confiance sociale et des institutions démocratiques fortes. Ils ont été nombreux à souligner que l'érosion de la confiance publique constitue un élément clé de l'instabilité, en insistant sur la nécessité de reconstruire le lien entre les citoyens et l'État grâce au développement équitable, au dialogue intergénérationnel et à l'identité culturelle. Le dialogue, la réconciliation et la transparence sont vus comme des ingrédients essentiels pour une paix durable. De façon générale, les parlements sont considérés comme des acteurs de premier plan pour traduire les engagements internationaux en mesures nationales, tout particulièrement dans des domaines tels que la prévention des conflits, le développement durable et les interventions humanitaires. Les orateurs ont souligné le fait que la paix ne se limite pas à l'absence de guerre : elle exige la justice, la dignité et le respect de la souveraineté, tout particulièrement dans les régions marquées par l'occupation, l'ingérence ou l'exclusion.

L'influence croissante de l'industrie de l'armement a donné lieu à l'expression d'inquiétudes, tout comme la hausse des budgets militaires à l'échelle mondiale et l'incapacité des mécanismes multilatéraux à prévenir la souffrance et les conflits. La nécessité de rediriger les ressources d'une économie de guerre à la sécurité humaine a été fortement soulignée. L'innovation, reconnue comme un élément moteur du progrès, a aussi été considérée comme une source de risques si elle s'affranchit de l'éthique, de la réglementation et de l'engagement à assurer l'équité.

Plusieurs interventions ont mis l'accent sur le fait que les conflits s'enracinent souvent dans la pauvreté, l'exclusion et l'absence de perspectives, tout particulièrement pour les jeunes. Investir dans l'éducation, la création d'emplois et la protection sociale a été considéré comme essentiel pour traiter les causes sous-jacentes de l'instabilité. D'autres participants ont appelé à l'intensification de la coopération internationale pour lutter contre l'insécurité climatique, les flux financiers illicites et la désinformation.

De façon générale, les participants se sont exprimés en faveur d'interventions fortes, cohérentes et ancrées dans la réalité locale de la part des parlements pour soutenir le droit international et le désarmement et promouvoir le développement inclusif. Un message commun a émergé, faisant écho aux principes de la sécurité humaine et de la sécurité commune : la paix se construit à partir de la base et l'innovation, la solidarité et la dignité humaine en sont le cœur.

Réunion-débat 3

La troisième réunion-débat a porté sur le thème *Réaliser les ODD à l'horizon 2030 : Quelles nouvelles opportunités pour la coopération internationale ?* La modératrice était Mme Claire Doole, porte-parole et ancienne correspondante de la BBC.



Intervenants :

- **Mme Thorunn Sveinbjarnardottir** (Islande), Présidente de l'Althingi
- **M. Alban Bagbin** (Ghana), Président du Parlement
- **Mme Susan Brown**, Sous-Secrétaire générale des Nations Unies et Directrice du Bureau des relations extérieures et du plaidoyer du PNUD
- **Mme Georgina Magesa**, militante tanzanienne pour le climat, âgée de 11 ans

Avant d'entamer le débat, la réunion a passé en revue les résultats obtenus depuis 2015 dans le contexte des objectifs de développement durable (ODD), à savoir le déclin de l'extrême pauvreté, la diminution des infections à VIH, la prévention du paludisme, qui a sauvé des millions de vie, le nombre croissant d'enfants fréquentant l'école, et de plus en plus longtemps, et la proportion de la population mondiale qui a accès à l'électricité, qui se situe actuellement à 92 %. Ces résultats ne sont toutefois pas le fruit du hasard, mais la conséquence directe de la coopération, des choix de politique, de la volonté politique, ainsi que de l'évolution des mentalités. Les progrès réalisés montrent clairement que la coopération et la solidarité internationale permettent d'obtenir des résultats.

La trajectoire d'ensemble reste toutefois extrêmement préoccupante. Seulement 40 % des ODD sont en voie de réalisation. L'action climatique, notamment, est terriblement en retard. Il a été souligné qu'il n'y aurait pas de développement durable tant que les populations n'auront pas accès à leurs droits fondamentaux (la santé et l'emploi, entre autres) et que l'environnement ne sera pas durable. Sans dignité humaine, il ne saurait y avoir de développement durable et sans justice de dignité.

La réunion, mettant l'accent sur le rôle des parlements, a mis en exergue le fait que les parlements n'étaient pas de simples observateurs de cet effort mondial, mais qu'ils en étaient au contraire les chevilles ouvrières et que les citoyens attendaient donc de leur part qu'ils soient en première ligne. Pour ce faire, les parlements doivent utiliser leur plateforme pour unir les voix, au sein des chambres, quels que soient les partis, et sur la scène internationale par l'intermédiaire de l'Union interparlementaire (UIP) et d'autres enceintes.

Pour ce qui est de leur rôle législatif, les parlements doivent adopter des lois facilitant la mise en œuvre des accords multilatéraux et considérer les impôts et les subventions comme un moyen de stimuler le développement durable. Les parlementaires doivent en outre se réunir pour mettre en commun leurs connaissances et sensibiliser la population à ces questions cruciales.

Les problèmes tels que les changements climatiques ou les inégalités économiques ne s'arrêtent pas aux frontières nationales. L'isolement n'est pas une protection, mais une vulnérabilité. Les parlements doivent donc légiférer pour le bien commun en veillant à ce que les lois adoptées pour la collectivité soient effectivement appliquées. L'avenir commun de l'humanité repose sur le fondement des investissements : dans l'éducation, l'égalité des sexes, l'emploi, les soins de santé et l'accès numérique. En l'absence de tels investissements, les ODD ne sont rien de plus que des promesses sur le papier.

Il a été reconnu qu'en parallèle, les parlements sont confrontés à une vague croissante de désinformation, tout particulièrement en ce qui concerne la lutte contre les changements climatiques. La manipulation numérique mine la science, érode la confiance du public et affaiblit la gouvernance démocratique. La crise n'est pas seulement environnementale, elle est également démocratique.

Le monde assiste à un effondrement environnemental en temps réel : les glaciers fondent, les océans s'acidifient, les écosystèmes se désagrègent. Certaines nations peuvent s'adapter, d'autres non. Dans un monde interconnecté, leur vulnérabilité constitue un risque collectif. L'action climatique doit être partagée et il y va de la responsabilité morale et historique des pays industrialisés d'être au premier plan de cette lutte.

La réunion a souligné l'importance vitale du secteur privé. Son innovation et ses capitaux sont essentiels, mais les acteurs privés ne doivent pas dicter les conditions du progrès, tout particulièrement en ce qui concerne le climat, la transformation numérique et l'équité. Les législateurs doivent établir des règles strictement applicables pour éviter le greenwashing, chez eux ou à l'étranger. La politique budgétaire (notamment fiscale) doit récompenser l'innovation écologique véritable, et non la conformité de façade.

En réalité la progression des ODD est extrêmement inégale. Un grand nombre de pays ne sont pas en train de prendre du retard par apathie, mais en raison de chocs mondiaux, de désavantages structurels et de déficits de financement. La guerre est davantage financée que le bien-être et la crise davantage que la prévention. Si cette tendance se confirme, non seulement le programme des ODD disparaîtra, mais avec lui les conditions mêmes de la paix et de la prospérité.

Les parlements doivent écouter les personnes dont les vies sont déjà affectées. Les jeunes du monde entier n'attendent pas : ils agissent en plantant des arbres, en nettoyant les fleuves, en exigeant la justice. Ils ne demandent pas des promesses, mais des actes, de l'inclusion et de la redevabilité. Ils veulent, et méritent, une place à table.

Les parlementaires savent ce qu'il convient de faire. Des solutions existent : les scientifiques, les experts politiques et les dirigeants de la société civile sont prêts. Les ODD ne riment pas avec confort, mais avec courage. Ils ont été conçus dans l'optique d'une transformation radicale, et non progressive.

Il a été conclu que les parlementaires doivent faire preuve de détermination, qu'ils doivent rendre davantage de comptes et être prêts à infléchir leur façon de procéder pour mettre concrètement en œuvre les ODD. L'heure est venue pour cette transformation et les parlementaires doivent être à la hauteur de ce moment avec l'urgence qu'il exige et l'intégrité qu'il mérite.



Réunion-débat 4

La quatrième réunion-débat a porté sur le thème *Quel rôle pour les parlements dans l'élaboration de notre avenir numérique ?* La modératrice était Mme Caitlin Kraft-Buchman, PDG/Fondatrice de Women At The Table.



Intervenants :

- **M. Hugo Motta Wanderley da Nóbrega** (Brésil), Président de la Chambre des députés
- **M. Amandeep Singh Dill**, Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Envoyé spécial pour les technologies numériques et émergentes
- **Mme Sulyna Abdullah**, Cheffe de la planification stratégique et des Membres et Conseillère spéciale auprès du Secrétaire général, Union internationale des télécommunications (UIT)
- **M. Jovan Kurbalija**, Directeur exécutif, DiploFoundation et responsable de la Plate-forme Internet de Genève

La réunion-débat sur le rôle des parlements dans l'élaboration de notre avenir numérique a suscité un intérêt considérable et des discussions animées, auxquelles ont pris part 11 présidents de parlement et 8 autres participants.

La réunion, s'appuyant sur les conclusions du quinzième Sommet des présidentes de parlement, qui avait souligné que rendre l'intelligence artificielle (IA) sensible au genre exigerait des efforts coordonnés et déterminés, a souligné que les parlementaires disposaient d'une capacité d'action et d'un pouvoir politique qui devraient être mis à profit pour garantir que l'IA servirait l'intérêt supérieur de l'humanité.

Les quatre grandes questions clés qui suivent ont émergé de la discussion :

- **Il faut un équilibre législatif entre innovation et protection.**

Il est impossible de choisir entre innovation et protection des droits, les deux étant indispensables. Il a donc été souligné que la dichotomie entre innovation et protection relève de l'illusion.

Il est indispensable de mettre en place un cadre juridique responsable plaçant les êtres humains au centre tout en permettant à la technologie numérique de s'épanouir.

- **Le principe des «trois A» : agilité, adaptabilité et anticipation**

Mme Abdullah (UIT) a présenté un outil pratique, en précisant que, pour être efficace, la législation devait être : agile pour réagir rapidement lors d'avancées technologiques rapides ; adaptable, pour s'ajuster à l'évolution des technologies numériques ; anticipative car il est absolument indispensable de prévoir à l'avance les technologies numériques émergentes découlant de l'IA.

Il est ressorti de la réunion qu'il n'existe pas de modèle clair pour la législation relative à l'IA. L'efficacité de la loi sur l'IA de l'Union européenne ne se vérifiera qu'avec le temps. L'ONU n'a pour l'instant pas élaboré de cadre universel pour la gouvernance de l'IA. Les parlements envisagent un vaste éventail d'approches législatives. L'échange d'expérience et le partage des enseignements tirés doivent être permanents.

- **Il est admis que la coopération internationale est un élément indispensable pour la gouvernance de l'IA.**

La réunion a unanimement considéré qu'aucun acteur pris individuellement ne pourrait relever de façon satisfaisante les défis de la gouvernance juridique de l'IA. Il est donc indispensable d'adopter à l'égard de la mise en place de la gouvernance de l'IA une approche multilatérale permettant d'éviter les lacunes juridiques inévitables si chaque pays élaborait de son côté un cadre juridique pour la gouvernance de l'IA.

Les présidents de parlement ont souligné que le Pacte numérique mondial de l'ONU, adopté en septembre 2024, prouvait que la coopération internationale en matière de gouvernance numérique était non seulement possible, mais essentielle, tout particulièrement dans la perspective de combler de façon globale la brèche numérique.

La réunion a également relevé que la transformation numérique doit être durable sur le plan environnemental et que les pays doivent prendre appui sur les énergies renouvelables pour le développement de l'IA afin de limiter ses éventuels effets délétères sur l'environnement.

- **Il est nécessaire que les parlementaires renforcent leurs capacités.**

Il a été reconnu que les parlementaires pourraient avoir besoin, dans de nombreux cas, de mieux appréhender et comprendre l'écosystème des technologies numériques. Le renforcement des capacités des parlementaires dans ce domaine n'exige pas qu'ils deviennent des experts, mais qu'ils puissent appréhender les répercussions des technologies numériques sur la société afin d'être en mesure d'exercer un contrôle fort sur le gouvernement et les entreprises technologiques. Le renforcement des capacités des parlementaires doit leur permettre de se familiariser avec les technologies numériques émergentes afin d'être capables de suivre les tendances et d'évaluer leur incidence sur la société.

Au Zimbabwe, par exemple, une Commission parlementaire de l'avenir est en cours de création. Cette commission collaborera avec les universités impliquées dans la recherche sur l'IA et le développement de l'IA pour aider les parlementaires à évaluer les tendances en matière de développement des technologies numériques qu'il est impératif de comprendre.

De façon générale, le message émanant de la réunion était clair : les parlements ont la possibilité et la responsabilité de veiller à ce que l'avenir numérique serve l'humanité.

Dans ce contexte, l'UIP co-organise en Malaisie, du 28 au 30 novembre 2025, une conférence sur Le rôle du parlement dans l'élaboration d'une IA responsable, à laquelle les parlementaires sont invités à participer.



Réunion-débat 5

La cinquième réunion-débat a porté sur le thème *Protéger et promouvoir les droits des personnes en situation de vulnérabilité : vers une action globale de lutte contre les discriminations*. La modératrice était Mme Claire Doole, porte-parole et ancienne correspondante de la BBC.



Intervenants :

- **Mme Angela Thokozile Didiza** (Afrique du Sud), Présidente de l'Assemblée nationale
- **M. Angelo Farrugia** (Malte), Président de la Chambre des représentants, Président du Comité de l'UIP chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire et membre du Comité préparatoire de la sixième Conférence mondiale des présidents de parlement
- **Mme Nada Al-Nashif**, Haute-Commissaire adjointe des Nations Unies aux droits de l'homme
- **Mme Yvonne Apiyo Brändle- Amolo**, Présidente du Global Minority Parliamentarians Caucus et de Swiss Diversity

la réunion s'est penchée sur les défis émergents et persistants entravant les droits des personnes en situation de vulnérabilité, notamment les minorités raciales, les personnes LGBTQI, les migrants, les personnes handicapées et les autres personnes confrontées à l'intersectionnalité de la discrimination.

Les intervenants ont souligné qu'en dépit des engagements internationaux et des garanties constitutionnelles, plus des trois-quarts des pays ne disposent toujours pas de lois nationales luttant de façon globale contre la discrimination. Ce vide juridique entrave considérablement la protection et la redevabilité. Ils ont également insisté sur le rôle essentiel des parlements dans l'adoption de cadres solides de lutte contre la discrimination, le contrôle de leur mise en œuvre et la garantie de pouvoir accéder à la justice. Plusieurs interventions ont souligné que ces lois étaient en général durables et bénéficiaient d'un large soutien une fois adoptées, y compris dans des environnements divers sur le plan politique. Il apparaît toutefois tout aussi clairement que la protection juridique seule ne suffit pas. Les lacunes dans la mise en œuvre, l'absence de mécanismes de contrôle et la réticence politique demeurent des obstacles récurrents.

Tout au long de la discussion, les participants ont souligné l'importance d'ancrer les efforts de lutte contre la discrimination dans la réalité vécue par les groupes concernés. Cette réalité comprend des expériences de profilage racial, de biais structurels dans la prestation de services et d'invisibilité dans la collecte nationale des données. La nécessité de disposer de données ventilées et de mécanismes de suivi améliorés a été plusieurs fois évoquée, certains participants s'exprimant en

faveur de la création de plateformes parlementaires suivant les progrès réalisés et servant de base à l'élaboration des politiques.

Il a également été relevé que le fossé entre les normes internationales et la pratique nationale se creuse en raison de l'érosion du multilatéralisme et de la résistance croissante aux droits de l'homme. Des inquiétudes ont été exprimées à plusieurs reprises concernant le recours aux réseaux sociaux pour amplifier les stéréotypes nuisibles et les discours de stigmatisation.

L'éducation et la participation du public ont été considérés comme des outils essentiels pour promouvoir l'inclusion et la dignité humaine. Les parlements ont été invités, non seulement à légiférer, mais aussi à servir d'enceinte au débat public et au dialogue social. Des exemples de participation concrète de la collectivité et d'éducation aux droits de l'homme ont été cités, en soulignant la nécessité de constituer une culture des droits à partir de la base et de prendre en considération les craintes de ceux qui se sentent menacés par la diversité de façon à développer l'entente, à promouvoir l'égalité et à prendre appui sur la diversité entendue comme une force collective.

Tout au long de la discussion, la nécessité d'établir des partenariats (avec les institutions nationales des droits de l'homme, la société civile, le secteur privé et les instances internationales) a été soulignée. Certains participants ont mis en exergue le potentiel de la coopération parlementaire transrégionale du point de vue de l'échange de bonnes pratiques, du suivi de la mise en œuvre et du renforcement de la solidarité pour faire face aux reculs. À cet égard, le public a salué l'UIP, considérée comme une enceinte précieuse permettant aux parlements de mettre en commun leur expérience et leurs approches pour relever des défis clés.

Dans les conclusions, l'importance du leadership politique et de la participation inclusive pour impulser le changement a été soulignée. Des appels ont été lancés pour promouvoir les quotas de genre et les sièges parlementaires réservés aux groupes marginalisés. La réunion a insisté sur le fait que développer la diversité, l'équité et l'inclusion n'est pas seulement une question juridique ou politique, mais bien une question de légitimité démocratique et de résilience sociale.

Débat interactif avec des acteurs majeurs : *La gouvernance mondiale en réseau peut-elle rendre le multilatéralisme plus efficace ?*

Cette réunion a cherché à déterminer si un modèle de gouvernance mondiale plus inclusif et "en réseau" pouvait renforcer le multilatéralisme, et comment différents acteurs – parlements, société civile, entreprises, universités et organisations internationales – pouvaient contribuer à des résultats plus légitimes et efficaces. Les participants ont convenu que l'inclusion ne devait pas être symbolique, mais viser à améliorer la qualité, la légitimité et l'impact des décisions. Ils ont souligné que les parlements, en tant que représentants du peuple, avaient la responsabilité unique de faire le lien entre les engagements mondiaux et leur mise en œuvre au niveau national, et que les acteurs non étatiques pouvaient enrichir les résultats grâce à leur expertise, leur plaidoyer et leurs solutions innovantes.

La discussion a débuté en soulignant le paradoxe de la participation : alors que les possibilités de mobilisation se sont multipliées, de nombreuses communautés continuent de percevoir le multilatéralisme comme quelque chose de lointain, de symbolique ou d'inaccessible. Par exemple, des enquêtes ont montré que les jeunes en particulier doutaient que leur voix ait vraiment de l'importance, et que la domination des organisations disposant de ressources importantes, des intérêts commerciaux ou des "ONG organisées par les gouvernements" sapait la confiance dans l'indépendance de la participation des acteurs non étatiques. Cela a mis au jour un problème central : comment garantir qu'un accès plus large conduise à des résultats plus démocratiques, et non à simplement accroître le nombre de voix ?

À cet égard, les questions d'efficacité, de cohérence et de redevabilité ont occupé une place prépondérante. Certains ont mis en garde contre le risque que l'implication d'un plus grand nombre d'acteurs dans le processus ne ralentisse les négociations et ne conduise à des positions fragmentées. D'autres ont rétorqué que l'efficacité n'avait jamais été le mandat de l'ONU : les délibérations, même si elles sont plus lentes, ont tendance à donner de meilleurs résultats, tout comme les démocraties inclusives prennent souvent plus de temps pour prendre des décisions, mais produisent des résultats plus durables. Selon plusieurs intervenants, le véritable enjeu réside dans la transparence : qui les acteurs non étatiques représentent-ils, qui les finance et comment garantir la transparence ? Sans transparence, leur légitimité serait remise en cause.

La confiance est également un thème récurrent. Les relations entre les gouvernements et les acteurs non étatiques sont souvent marquées par la méfiance, en particulier au niveau national, où la société civile est souvent considérée par les gouvernements comme un "chien de garde". Les participants ont appelé à redéfinir ces relations en termes de complémentarité, un cadre dans lequel la société civile et les États travaillent ensemble pour rendre les résultats plus représentatifs et plus faciles à mettre en œuvre. Les parlements ont des responsabilités particulières : traduire les engagements internationaux en lois et en budgets, contrôler les gouvernements pour s'assurer que les engagements sont respectés et aider les citoyens à se familiariser avec les initiatives et les accords mondiaux afin de renforcer le soutien et la pérennité des changements mis en œuvre pour réaliser les engagements correspondants. De cette manière, ils pourront contribuer à rétablir le lien entre les citoyens et le système multilatéral.

Quelques exemples tirés de la pratique institutionnelle ont illustré les possibilités et les limites des modèles "en réseau" inclusifs. La structure tripartite de l'Organisation internationale du Travail, dans laquelle les travailleurs et les employeurs partagent un pouvoir décisionnel égal avec les gouvernements, a été citée comme un cadre durable dans lequel les parties prenantes façonnent à la fois les contributions et les résultats. Des cadres multipartites tels que le processus de Kimberley, l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives et le Code de conduite international des prestataires de services de sécurité privés sont allés plus loin en créant des systèmes de surveillance et d'application. Ces modèles ont montré que la gouvernance multipartite pouvait être à la fois légitime et pratique, même si elle exigeait de la patience et des compromis. Dans le même temps, la propagation rapide de la gouvernance informelle, observée au sein du G7, des BRICS ou des "groupes d'amis", illustre une tendance différente. Si ces forums pouvaient produire des résultats rapides, ils étaient plus exclusifs et moins redevables, ce qui soulevait la question de savoir si la rapidité était obtenue au détriment de la légitimité démocratique.

Les participants ont réfléchi à l'innovation et aux incitations. Par exemple, des réseaux d'investisseurs ont mobilisé des milliards de dollars pour financer des solutions respectueuses du climat, et les conditions imposées pour obtenir ces financements ont contraint les entreprises à améliorer la diversité de leurs dirigeants et l'égalité des sexes. Le langage lui-même a été identifié comme un obstacle : le jargon multilatéral complexe conduit souvent à l'exclusion, alors qu'une communication claire et accessible pourrait rendre la participation plus accessible et plus significative. Le débat a abordé les fondements éthiques de la coopération mondiale. Certains ont fait valoir que l'argument en faveur de l'inclusion ne devait pas reposer uniquement sur l'efficacité, mais aussi sur la responsabilité morale et l'obligation d'agir pour le bien-être des générations futures, dont les vies devaient être traitées avec la même dignité que sa propre vie.

Les interventions de l'auditoire ont renforcé et élargi ces discussions. Les parlementaires du Burkina Faso, de Namibie et de Suède ont mis en avant leurs perspectives nationales. La Suède a souligné l'importance d'une consultation structurée avec la société civile, tout en soulignant le rôle central des partis politiques en tant que principal canal de représentation démocratique. Le Burkina Faso a appelé à un modèle de gouvernance qui respecte la dignité et répond aux aspirations des populations, en particulier dans des régions fragiles telles que le Sahel. La Namibie a décrit un cadre politique officiel pour la coopération avec la société civile, comprenant des subventions et des partenariats pour la prestation de services, mais a également mis en garde contre les risques liés à une faible redevabilité et à des programmes dictés par les bailleurs de fonds.

Les parties prenantes représentant les organisations de jeunesse, les réseaux urbains, les groupes confessionnels, les institutions scientifiques et les organismes des Nations Unies ont ajouté d'autres dimensions. Les représentants des jeunes ont souligné que la méfiance à l'égard des institutions politiques était profonde et ont exhorté les dirigeants à faire preuve de plus de transparence et d'honnêteté. Les représentants des villes ont mis en évidence l'impact local des défis mondiaux et ont appelé à un soutien plus substantiel pour financer la traduction locale des ODD. Les groupes confessionnels et les coalitions de la société civile ont souligné leur pouvoir de rassemblement et leur rôle dans l'ancrage d'un fondement moral et éthique pour la gouvernance. Les acteurs scientifiques, notamment l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN), ont insisté sur l'importance des politiques fondées sur des données probantes et ont mis en garde contre la politisation de la science. Les réseaux de santé et de développement ont souligné que des coalitions élargies pouvaient produire des résultats tangibles dans tous les pays.

Les conclusions du débat étaient claires. Un modèle de multilatéralisme en réseau ne peut pas réussir uniquement grâce au symbolisme. Il doit donner plus de pouvoir aux groupes sous-représentés, renforcer la confiance entre les acteurs étatiques et non étatiques, et traduire la participation en politiques améliorant la vie des gens. Les parlements, en tant que représentants du peuple, sont considérés comme essentiels à cet effort. Leur tâche consiste à garantir que les décisions mondiales inclusives deviennent des réalités nationales légitimes.



Séance de clôture

Lors de la séance de clôture du 31 juillet 2025, les rapporteurs suivants ont présenté les conclusions des réunions-débat thématiques :

- **Réunion-débat 1** : *La participation des femmes et des jeunes à la vie parlementaire dans un contexte de polarisation et d'adversité*
Rapporteure : Sénatrice Cynthia López Castro (Mexique), Présidente du Bureau des femmes parlementaires de l'UIP, membre du Comité préparatoire de la présente conférence (voir [page 10](#))
- **Réunion-débat 2** : *Innover pour un avenir pacifique, élaborer de nouvelles solutions en réponse à un monde en proie aux turbulences*
Rapporteure : Mme Kandia Kamissoko Camara, Présidente du Sénat de Côte d'Ivoire (voir [page 12](#))
- **Réunion-débat 3** : *Réaliser les ODD à l'horizon 2030 : Quelles nouvelles opportunités pour la coopération internationale ?*
Rapporteure : Mme Thorunn Sveinbjarnardottir, Présidente de l'Althingi d'Islande (voir [page 14](#))
- **Réunion-débat 4** : *Quel rôle pour les parlements dans l'élaboration de notre avenir numérique ?*
Rapporteur : M. Jacob Francis Nzwidamilimo Mudenda, Président de l'Assemblée nationale du Zimbabwe (voir [page 16](#))

- **Réunion-débat 5** : *Protéger et promouvoir les droits des personnes en situation de vulnérabilité : vers une action globale de lutte contre les discriminations*
Rapporteure : Mme Angela Thokozile Didiza, Présidente de l'Assemblée nationale d'Afrique du Sud (voir [page 18](#))

Mme Saara Nandjila Kuugongelwa-Amadhila, Présidente de l'Assemblée nationale de Namibie, et M. Thomas Brezzo, Président du Conseil national de Monaco, ont présenté la Déclaration de haut niveau intitulée *Le monde dans la tourmente : coopération parlementaire et multilatéralisme en faveur de la paix, de la justice et de la prospérité pour tous* (voir [page 22](#)).

Dans leurs allocutions de clôture, M. Courtenay Rattray, Chef de cabinet du Secrétaire général de l'ONU, M. Martin Chungong, Secrétaire général de l'UIP, et la Dr T. Ackson, Présidente de l'UIP, ont remercié toutes les personnes qui ont contribué au succès retentissant de la Conférence et ont réaffirmé leur conviction quant à l'importance d'un multilatéralisme revitalisé et d'une action parlementaire en vue de créer un monde plus pacifique, juste et prospère.



Déclaration de haut niveau de la sixième Conférence mondiale des présidents de parlement¹

(Genève, 29-31 juillet 2025)

Le monde dans la tourmente : coopération parlementaire et multilatéralisme en faveur de la paix, de la justice et de la prospérité pour tous

Nous, présidents de parlement du monde entier, sommes réunis afin de faire le point sur les nombreuses crises qui submergent le monde d'aujourd'hui et de réaffirmer les principes fondamentaux qui doivent guider notre action parlementaire future.

Forts de notre rôle de présidents de parlement, nous pouvons contribuer à stimuler le débat public, à défendre les pratiques démocratiques au sein de nos parlements et à exercer une diplomatie parlementaire afin de faire progresser la paix et la compréhension entre les peuples. Par-dessus tout, nous pouvons exercer un leadership moral et servir de modèle à nos collègues parlementaires et aux citoyens en général.

Le monde dans la tourmente

Nous constatons avec inquiétude que la situation dans le monde n'est pas sensiblement meilleure aujourd'hui que lors de notre dernière réunion en 2021, durant la pandémie de COVID-19. À l'heure actuelle, presque partout dans le monde, nous observons un sentiment généralisé de malaise et d'anxiété. Ce sentiment reflète, selon nous, un manque de paix, entendue non seulement comme l'absence de conflit, mais aussi comme la satisfaction des besoins humains fondamentaux tant au niveau individuel qu'au niveau sociétal.

Il est particulièrement inquiétant de constater l'érosion rapide du multilatéralisme et la progression de perspectives égoïstes et à somme nulle qui ne tiennent pas compte des défis complexes du terrain. Les progrès vers un monde pacifique et la vision transformatrice du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses objectifs de développement durable (ODD), qui ont inspiré nos déclarations passées, sont pratiquement au point mort. En particulier :

- nous assistons à une tendance croissante au mépris de l'état de droit et des menaces accrues qui pèsent sur la démocratie, tant au niveau national qu'international ;
- le nombre et l'ampleur des conflits à l'intérieur des pays et entre les pays, ainsi que les victimes civiles qui touchent de manière disproportionnée les femmes et les enfants, ont augmenté ; faute d'être maîtrisés, ces conflits ont favorisé un contexte dans lequel les violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme sont de plus en plus fréquentes ; le terrorisme et l'extrémisme violent restent des phénomènes très répandus à l'échelle mondiale ;

- la montée du nationalisme et la mise en œuvre de politiques protectionnistes sapent l'esprit de collaboration et de coopération entre les nations ; cette tendance menace les liens à l'échelle mondiale et remet en question les principes de coopération et de solidarité qui sous-tendent le multilatéralisme ;
- la désinformation croissante et l'utilisation abusive des plateformes de communication mondiales ont conduit à une distorsion de la perception du public et des processus décisionnels ; ce phénomène est susceptible d'influencer les élections, les décisions politiques et les relations internationales ;
- les progrès en matière de promotion de l'inclusion, de l'accessibilité et du soutien aux personnes handicapées dans les fonctions politiques ont été lents, ce qui a entraîné une sous-représentation ; cette absence de représentation peut perpétuer des politiques qui ne répondent pas de manière adéquate aux besoins et aux droits des personnes handicapées ;
- le nombre de personnes déplacées de force n'a jamais été aussi élevé ;
- la reprise alarmante de la course à l'armement nucléaire, s'accompagnant de menaces croissantes d'utilisation d'armes et de l'érosion des normes de désarmement, constitue un risque existentiel pour la survie de l'humanité ;
- l'environnement politique est de plus en plus fracturé, les partis d'opposition étant trop souvent dépeints comme des ennemis et le terrain d'entente entre les factions politiques étant trop difficile à trouver ; le rôle des processus décisionnels fondés sur des données probantes et des vérités scientifiques fondamentales est remis en question ;
- Les capacités maximales de la planète, qui déterminent les limites de la durabilité, sont soumises à des pressions continues, sans que l'on puisse en voir la fin ; le monde est confronté à une urgence climatique et les pays en développement et les personnes en situation de vulnérabilité supportent la majeure partie du fardeau ;
- la pauvreté augmente à nouveau et les inégalités se creusent ;
- le pouvoir économique et financier se concentre de plus en plus entre les mains d'un petit nombre de personnes, mettant en péril les principes d'équité, d'égalité et de participation inclusive ; l'examen approfondi des structures de financement pourrait améliorer les perspectives pour combler les écarts existants, réduire les inégalités et encourager davantage la participation coopérative entre les nations ;
- les avancées en matière d'égalité des sexes et de réalisation des droits des femmes sont beaucoup trop lentes et se heurtent à des résistances et à des régressions dans un certain nombre de pays ;

¹ L'expression «présidents de parlement» désigne tous les présidents des parlements nationaux monocaméraux ou de l'une ou l'autre chambre des parlements nationaux bicaméraux, quel que soit leur titre officiel.

- l'intolérance à l'égard des migrants et des réfugiés, des communautés religieuses, des peuples autochtones et des autres personnes en situation de vulnérabilité, y compris des apatrides, resurgit ;
- l'intelligence artificielle et d'autres technologies de l'information et de la communication émergentes pénètrent tous les aspects de l'existence humaine et les outils visant à protéger les personnes et les institutions sont très limités ;
- les jeunes restent fortement sous-représentés dans les processus décisionnels politiques, alors que ce sont eux et les générations futures qui seront les plus touchés par le manque d'efforts visant à relever tous les défis susmentionnés.
- l'architecture politique et économique internationale actuelle n'est pas en mesure de répondre à tous ces défis et crises contemporains.

Pour sortir du contexte des progrès lents, des revers et des menaces émergentes, nous ne devons pas nous contenter de nous attaquer à leurs causes principales. Nous devons avant tout faire appel à un sentiment fondamental d'humanité partagée afin de travailler ensemble en vue d'un monde plus pacifique, plus juste et plus prospère, qui est solidement fondé sur la protection et la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Tant qu'il n'y aura pas de justice et que l'impunité prévaudra pour les auteurs de ces actes, il n'y aura pas de paix véritable pour les personnes qui vivent des situations d'exclusion, d'exploitation, de violence, de discrimination et de déni des droits et libertés fondamentaux.

Transitions clés vers la paix, la justice et la prospérité

Inspirés par les valeurs et les principes de l'UIP, ainsi que par les résultats des principaux processus des Nations Unies au cours de ces dernières années, nous sommes parvenus à la conclusion que la construction d'un monde plus pacifique, plus juste et plus prospère nécessite les grandes transitions politiques ci-après :

- Assurer le respect total et constant du droit international et des principes de la Charte des Nations Unies, y compris la souveraineté, l'intégrité territoriale, la non-ingérence dans les affaires intérieures des États et la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, de manière cohérente et non sélective.
- Mettre en place des institutions solides, transparentes et redevables pour maintenir la paix et la justice. Cela implique notamment de réformer les systèmes judiciaires, de renforcer l'application de la loi et de veiller à ce que les structures de gouvernance soient inclusives et équitables.
- Donner la priorité à la prévention des conflits et investir dans ce domaine, tout en redéfinissant la «sécurité» de manière plus large, en associant le concept traditionnel fondé sur la puissance militaire aux approches de la sécurité humaine et de la sécurité commune² afin de réaliser une sécurité globale et durable.
- Promouvoir l'utilisation pacifique, sûre, ouverte et inclusive des technologies de l'information et de la communication (TIC) conformément au droit international, y compris le

droit international des droits de l'homme, et unir les efforts pour prévenir et lutter contre la cybercriminalité et les cyberactivités malveillantes en soutenant la coopération mondiale et régionale, le renforcement des capacités et le comportement responsable des États dans le cyberspace, notamment par le biais des Nations Unies et de ses organismes spécialisés, tout en respectant la vie privée et les autres droits fondamentaux.

- Intégrer plus efficacement les ODD dans les politiques, stratégies et budgets nationaux afin de fournir une approche intégrée de l'éradication de la pauvreté, de la lutte contre les changements climatiques, de la réduction des inégalités et de la promotion de la paix, de la justice et de la prospérité.
- Faire évoluer le paradigme économique actuel vers un modèle davantage axé sur les personnes et fondé sur la coopération, la solidarité, l'inclusion et la durabilité. Des modèles économiques tels que l'économie des soins rémunérés, l'économie verte et l'économie circulaire, entre autres, doivent être intégrés. La transition visant à s'éloigner de l'économie basée sur les combustibles fossiles doit s'accélérer si nous voulons jouir d'un avenir durable sur cette planète. Parallèlement, ce changement doit être soigneusement planifié, en tenant compte des différentes circonstances et priorités nationales. La coopération doit être la force motrice de l'innovation scientifique et technologique afin que l'humanité devienne meilleure.
- Investir davantage dans la santé, l'éducation, la préservation de l'environnement et d'autres biens publics qui bénéficient directement aux personnes. Les dépenses pour les programmes sociaux et les infrastructures publiques doivent être considérées comme des *investissements* pour l'avenir et non comme des coûts actuels. Les mesures d'austérité dictées par les déficits budgétaires et d'autres impératifs financiers doivent être calibrées de manière à protéger d'abord les personnes en situation de vulnérabilité.
- Promouvoir l'égalité des sexes, en droit et en pratique, dans tous les domaines et à tous les niveaux, en particulier dans les parlements, mais également dans les institutions internationales, la société civile et le secteur des entreprises, en tant que condition nécessaire à la paix, au développement et à la justice. Le monde ne peut se permettre de gaspiller 50 % de ses talents. La parité hommes-femmes dans les parlements est une étape essentielle de la transition significative vers la réalisation de l'égalité des sexes et du respect des droits des femmes partout dans le monde. Les lois, les politiques et les budgets doivent être analysés et contrôlés au prisme de l'égalité entre les hommes et les femmes afin de s'assurer d'obtenir des résultats équitables et de soutenir une culture de tolérance zéro à l'égard de la discrimination et de la violence à l'égard des femmes.
- Donner aux jeunes les moyens d'agir, mettre à profit leurs points de vue et leur potentiel, renforcer leur confiance en matière d'élaboration des politiques et tirer parti de leur esprit d'innovation afin qu'ils puissent mieux contribuer à la résolution des problèmes mondiaux. Il s'agit notamment de renforcer la participation politique et le leadership des jeunes hommes et des jeunes femmes et de mettre en place des politiques publiques adaptées aux besoins des jeunes dans tous les domaines.

² La *sécurité humaine* met l'accent sur la protection des individus contre les menaces que sont la peur, le manque et l'indignité en s'attaquant aux causes profondes de l'insécurité et de la souffrance humaine. La *sécurité commune* incarne l'idée qu'aucune nation ne peut atteindre la sécurité seule, aux dépens d'une autre, et que la meilleure façon pour les pays de construire la sécurité est la coopération, la réciprocité et le multilatéralisme.

- Valoriser la diversité dans nos sociétés comme un atout à cultiver et à protéger et non comme une menace à craindre, notamment en veillant à ce que les droits de tous les individus, tels qu'ils sont reconnus dans le cadre du droit international des droits de l'homme, soient respectés et protégés. Une meilleure prise en compte de la diversité des expériences et de l'enrichissement mutuel des idées et des cultures, ce qui accroît les connaissances, conduit à l'innovation et facilite les efforts de tous les acteurs pour faire face aux complexités de ce siècle. Une connaissance accrue de notre diversité peut également contribuer à la tolérance, à l'acceptation et à la compréhension mutuelle entre les personnes, les communautés et les groupes, créant ainsi les conditions d'une paix durable. Les migrations contribuent depuis longtemps à la diversité et au développement et peuvent être gérées de manière appropriée afin d'en maximiser les avantages pour les pays d'accueil et les pays d'origine.
- Admettre l'idée que les problèmes mondiaux exigent une action collective fondée sur la prise de conscience qu'aucun État ou groupe d'acteurs ne peut relever seul ces défis mondiaux. L'engagement multilatéral est le moyen le plus efficace pour les pays de trouver des solutions aux questions brûlantes de notre époque, du désarmement et de la nonprolifération nucléaires aux changements climatiques, en passant par la stabilité financière mondiale, la santé mondiale, le commerce international, l'intelligence artificielle et les migrations. Les mécanismes multilatéraux de coopération tels que le G7, le G20, les BRICS, l'OCDE et d'autres doivent travailler en étroite collaboration et coordination avec le système multilatéral dirigé par l'ONU.
- Renforcer la pratique de la démocratie dans nos pays et dans les relations internationales, en mettant fortement l'accent sur la collaboration multilatérale, et défendre les valeurs démocratiques de transparence, de dialogue inclusif et de promotion et de protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la vie politique et la société. Les parlements, en tant que principale institution représentative de la nation, ont la responsabilité particulière d'incarner les pratiques et les valeurs démocratiques, et d'assurer la redevabilité.

Notre engagement pour l'avenir

Nous saluons le Pacte pour l'avenir adopté par les Nations Unies en septembre 2024, ainsi que le Pacte numérique mondial et la Déclaration sur les générations futures qui l'accompagnent. Il s'agit du dernier effort en date de la communauté mondiale pour reconstituer l'ordre multilatéral sur des bases plus solides, donner un coup d'accélérateur aux ODD et trouver un terrain d'entente sur les questions clés de notre époque.

Nous soulignons le rôle crucial des organisations parlementaires et de la coopération interparlementaire dans la gouvernance mondiale, en particulier pour soutenir le respect des normes et des principes du droit international, la consolidation et le maintien de la paix, les droits de l'homme et le développement durable.

Nous prenons tout particulièrement note de la Mesure 55 du Pacte pour l'avenir qui appelle à accroître la participation des parlements aux travaux de l'ONU, y compris à ses processus intergouvernementaux, qui s'appuie sur 25 ans d'interaction croissante entre l'ONU, les parlements nationaux et l'UIP. Nous notons avec satisfaction l'action de l'UIP visant à démocratiser la gouvernance mondiale en ouvrant le système multilatéral dirigé par l'ONU à la contribution des parlements et des parlementaires.

Compte tenu de ce contexte, nous nous efforcerons de prendre les mesures suivantes :

- intensifier les efforts pour mettre en place un multilatéralisme plus fort et plus efficace, avec les Nations Unies en son centre, qui soit au service des peuples et de la planète ;
- contribuer à une réforme efficace des Nations Unies, y compris du Conseil de sécurité, et de l'architecture financière mondiale, en faveur de sociétés pacifiques, justes et inclusives, afin d'atteindre les ODD et de combler le déficit de financement des pays en développement ;
- appuyer un système commercial multilatéral équitable, ouvert et non discriminatoire, avec l'Organisation mondiale du commerce en son centre, et favoriser un environnement propice au commerce et à l'investissement pour tous ;
- accroître la connaissance au sein des parlements des principaux accords des Nations Unies, tels que le Pacte pour l'avenir, le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Accord de Paris sur la lutte contre les changements climatiques, le Pacte mondial pour les migrations sûres, ordonnées et régulières, le Pacte mondial sur les réfugiés et la Déclaration et le Programme d'action de Beijing afin que, dans chaque contexte national, les engagements soient mis en œuvre au moyen de lois, de réglementations, de politiques et de budgets ;
- encourager le contrôle parlementaire sur les positions prises, y compris les accords convenus, par les gouvernements à l'ONU et dans d'autres forums internationaux ;
- partager les connaissances avec les citoyens et le grand public en général des principaux accords des Nations Unies afin de favoriser une meilleure appropriation et compréhension de leurs objectifs par les pays ;
- favoriser une participation plus active de nos parlements aux principaux processus des Nations Unies et autres processus mondiaux afin d'apporter une contribution et de renforcer l'appropriation parlementaire des résultats pertinents, en accordant une attention particulière à l'inclusion de toutes les principales forces politiques, ainsi qu'à la participation des femmes et des jeunes ;
- faciliter l'égalité hommes-femmes et une plus grande représentation des jeunes ainsi que des personnes en situation de vulnérabilité et d'autres groupes sous-représentés dans nos parlements afin de mieux refléter leur part de la population générale et d'assurer leur participation et leur influence ; il s'agit notamment de faire en sorte que les parlements soient des environnements sûrs, exempts de discrimination et de violence ;
- ouvrir nos parlements à une plus large participation au processus législatif de la société civile, du monde des affaires, de la communauté scientifique, des syndicats, des communautés religieuses, des groupes minoritaires ainsi que des citoyens dans toute leur diversité ;

- renforcer la confiance et incarner l'espoir pour notre avenir commun par le biais des travaux de l'UIP en matière de dialogue interconfessionnel ;
- mettre en œuvre la diplomatie parlementaire en complément des efforts gouvernementaux, afin de prévenir et résoudre les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes, en engageant un dialogue direct avec tous les acteurs concernés et en accordant la priorité à la sécurité des civils et au respect du droit international humanitaire ;
- reconnaître et promouvoir la diplomatie scientifique en tant qu'outil essentiel pour résoudre les problèmes auxquels le monde est confronté, éclairer les processus de prise de décision et faire progresser les objectifs diplomatiques de manière plus générale ; les parlements doivent soutenir activement l'intégration de l'expertise scientifique dans les efforts diplomatiques et avoir recours à des approches fondées sur des données probantes afin d'élaborer des politiques mieux informées ;
- soutenir la prévention des souffrances humaines causées par les armes et garantir la surveillance parlementaire des engagements pris en matière de désarmement, de contrôle des armes et de non-prolifération des armes de destruction massive ;
- encourager les auditions parlementaires qui examinent, entre autres, les causes profondes des conflits et de l'insécurité, telles que les changements climatiques, la dégradation de l'environnement, la sécurité alimentaire, les maladies, la pauvreté, l'exclusion sociale et la discrimination ;
- participer activement aux efforts au niveau mondial pour réglementer et exploiter le potentiel des technologies émergentes, y compris l'intelligence artificielle, afin d'en maximiser les avantages et d'en minimiser les risques ;
- soutenir un plan d'action pour renforcer les compétences numériques des parlementaires et de l'administration parlementaire, afin que le parlement soit une institution moderne, équipée pour façonner notre avenir numérique, notamment en ce qui concerne la réglementation éthique de l'intelligence artificielle ;
- promouvoir des processus législatifs inclusifs et efficaces, afin de soutenir une culture de respect mutuel, de dialogue et de compréhension dans le cadre des délibérations parlementaires, en veillant à ce que toutes les voix, tous les points de vue et tous les groupes d'intérêt soient entendus et appréciés à leur juste valeur ;
- envisager la création d'une commission parlementaire du futur pour traiter les questions transversales émergentes dans les parlements où une telle commission n'est pas encore en place.

Nous remercions nos hôtes, la Confédération helvétique, l'Office des Nations Unies à Genève, ainsi que le Secrétaire général de l'ONU et le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies pour le soutien qu'ils ont apporté à notre Conférence, ce qui est une nouvelle illustration du partenariat étroit entre l'UIP et l'ONU, soit l'une des clés pour faire de ce monde un endroit meilleur où existent des voies vers la paix et la justice pour tous.

N.B. Nous reconnaissons qu'en raison de leur position constitutionnelle ou d'autres facteurs, certains présidents de parlement ne peuvent pas s'associer directement à des déclarations politiques de fond et ne doivent donc pas être considérés comme apportant un soutien spécifique à toutes les sections. Néanmoins, au nom de leurs chambres, ils reconnaissent l'importance des questions soulevées et les intentions de leurs collègues de proposer des solutions spécifiques.



Quinzième Sommet des présidentes de parlement

Le 28 juillet 2025, les femmes parlementaires au plus haut niveau à l'échelle mondiale se sont réunies à Genève pour le quinzième Sommet des présidentes de parlement organisé par l'Union interparlementaire et le Conseil national suisse, sur le thème Des présidentes engagées pour une paix inclusive et durable.

Le sommet s'est tenu juste avant la sixième Conférence mondiale des présidents de parlement. Il a donné lieu à une déclaration finale qui a contribué aux travaux de la Conférence.

Au total, 26 présidentes de parlement, 4 vice-présidentes représentant leur présidente et 3 présidentes d'assemblées parlementaires y ont participé, parmi plus de 350 participants de 31 pays.

Les dirigeantes ont examiné comment les problèmes mondiaux les plus urgents, qu'il s'agisse du changement climatique, de la transformation technologique, de l'érosion de la démocratie, des droits humains et des inégalités solidement enracinées, redéfinissent les perspectives de paix. Ces problèmes ont souvent des effets disproportionnés sur les femmes. Certes, celles-ci sont parmi les premières à réagir, mais elles sont souvent les dernières à être entendues.

Amplifier la voix et le leadership des femmes n'est pas seulement une question d'équité, mais aussi d'efficacité. Les accords de paix sont plus durables lorsque les femmes y prennent part. Pour autant, en 2023, seuls 9,6 % des négociateurs de paix dans le monde étaient des femmes. Quant aux parlements nationaux, malgré les preuves de plus en plus nombreuses de la corrélation entre le leadership des femmes et les mesures audacieuses en faveur de la paix et du climat, en 2025, seuls 27,2 % des membres du parlement et 23,7 % des présidents étaient des femmes.

En 2025, année où nous célébrons les 30 ans de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et les 25 ans du programme sur les femmes, la paix et la sécurité, le Sommet a réaffirmé les engagements existants et souligné l'importance de placer la parité des sexes dans la prise de décision au centre des efforts multilatéraux et nationaux.

Le Sommet comprenait deux séances. La première était axée sur les 25 ans du programme sur les femmes, la paix et la sécurité. Les présidentes ont convenu que la paix n'était pas seulement l'absence de guerre, mais aussi la présence de l'équité. Une paix inclusive et durable nécessite une action forte, coordonnée et sensible au genre, qui doit être menée par les hommes et les femmes sur un pied d'égalité. La violence sexuelle dans les conflits, qualifiée d'arme de guerre, vise à perturber les vies et les sociétés. C'est pourquoi il ne peut y avoir de paix inclusive sans justice pour les survivants, qui doivent être reconnus comme des chefs de file et des acteurs centraux dans la consolidation de la paix.

Les présidentes ont estimé qu'il fallait remédier à la sous-représentation des femmes dans la consolidation de la paix, adopter des lois et des budgets sensibles au genre et rompre avec les normes sociales préjudiciables dans le secteur de la sécurité. Les propositions de réponses concrètes concernaient notamment une augmentation du financement des organisations œuvrant pour la paix dirigées par des femmes et l'élaboration de plans d'action nationaux sur les femmes, la paix et la sécurité qui imposent la collecte de données ventilées par sexe et l'allocation de budgets spécifiques, fixent des objectifs et prévoient un contrôle parlementaire.

La seconde séance s'est penchée sur deux autres problèmes mondiaux urgents : les changements climatiques et l'intelligence artificielle (IA). Le débat sur les changements climatiques a souligné que leurs effets n'étaient pas neutres du point de vue du genre, mais qu'ils aggravaient les inégalités et les vulnérabilités existantes. Une charge disproportionnée pèse souvent sur les femmes en raison de leur concentration dans l'agriculture de subsistance, de leur accès limité aux ressources et de leurs responsabilités domestiques et familiales non rémunérées plus importantes. Un lien a également été établi entre les catastrophes d'origine climatique et une augmentation de la violence fondée sur le genre, les mariages forcés, le décrochage scolaire des filles et les risques pour la santé sexuelle et reproductive liés à la perturbation des services connexes et à la pénurie d'eau.

Les présidentes ont lancé un appel en faveur de la mise en place de politiques climatiques sensibles au genre, de l'égalité d'accès à la terre et à la propriété, de l'allocation de ressources spécifiques aux femmes bénéficiaires et de la pleine inclusion des femmes dans la réponse climatique et la prise de décision relative à l'environnement. Elles ont également demandé que des mesures soient prises pour protéger les défenseurs des droits humains des femmes, qui sont en première ligne dans l'action climatique et la protection de l'environnement.

Durant le débat sur l'IA, les présidentes ont affirmé à une écrasante majorité qu'il n'était pas trop tard pour en faire un outil au service de l'égalité des sexes. Elles ont souligné la nécessité d'un leadership des femmes dans le développement, la gouvernance et la réglementation des technologies émergentes pour que ces systèmes soient inclusifs, dépourvus de tout préjugé et favorables à la cohésion sociale et à l'égalité des sexes.

Les présidentes ont estimé qu'il fallait des équipes de développement de l'IA diversifiées, des cadres juridiques solides et que les entreprises technologiques devaient rendre des comptes. Elles ont demandé que des mesures soient prises pour lutter contre la violence fondée sur le genre en ligne, garantir l'impartialité des algorithmes et protéger les droits des femmes dans les espaces numériques. Cela est particulièrement important face à la violence en ligne généralisée dont les femmes en politique font l'objet.

Les bonnes pratiques examinées prévoyaient notamment l'adoption de dispositions spécifiques visant à ériger en infraction pénale et à poursuivre les actes de violence politique et de violence en ligne fondée sur le genre, comme au Mexique, ainsi que de cadres juridiques permettant de réglementer l'IA, comme dans l'Union européenne.

Le Sommet s'est conclu par un engagement commun des présidentes en faveur de la transformation pour une paix inclusive et durable, à savoir :

1. **Rétablir la confiance dans la démocratie en veillant à ce que les parlements soient des institutions inclusives et sensibles au genre.** Il faut pour cela s'attaquer aux stéréotypes préjudiciables et aux normes d'un autre âge et mettre fin à toutes les formes de violence et de harcèlement à l'égard des femmes en politique. Cela signifie aussi d'ouvrir un dialogue avec les jeunes, en particulier avec les jeunes femmes, pour que la politique devienne un espace où leur leadership est le bienvenu.
2. **Placer l'égalité des sexes au centre même de la paix et de la sécurité.** Les femmes doivent non seulement être présentes, mais aussi être autonomisées, soutenues et dotées des ressources nécessaires pour prendre des décisions à chaque étape de la diplomatie, de la prévention des conflits, des négociations et du relèvement postconflit. Le droit international humanitaire doit être respecté et les conséquences des conflits doivent être traitées selon une approche sensible au genre.

3. **Composer avec le changement climatique et les progrès technologiques en prenant en compte les questions de genre.** Pour atteindre cet objectif, il convient de garantir le leadership des femmes dans les négociations sur le climat, ainsi que dans le développement et la gouvernance des nouvelles technologies, et d'élaborer des politiques sensibles au genre dans ces domaines.
4. **Faire de la parité entre les sexes la nouvelle norme.** La représentation des femmes dans les parlements a doublé au cours des trente dernières années, et le nombre de présidentes a considérablement augmenté, mais l'objectif reste la parité, et celui-ci est encore loin d'être atteint. La mise en œuvre de quotas par sexe reste un facteur déterminant pour progresser dans ce domaine.
5. **Montrer l'exemple en rejoignant la campagne de l'UIP *Atteindre l'égalité des sexes, action par action.*** Les présidentes et les parlementaires ont été encouragés à se joindre à la campagne et à prendre les mesures axées sur la transformation qu'elle appelle de ses vœux.

Comme en témoigne leur Déclaration finale, les présidentes sont prêtes à servir de modèles de leadership inclusif et de multilatéralisme inclusif. Elles ont également souligné que les femmes ne peuvent à elles seules s'attaquer à l'inégalité de genre et que les hommes doivent avoir un rôle à jouer.



Déclaration finale du quinzième Sommet des présidentes de parlement

Des présidentes engagées pour une paix inclusive et durable

Lundi 28 juillet 2025

Le quinzième Sommet des présidentes de parlement, organisé par l'Union interparlementaire (UIP) en étroite collaboration avec le Parlement suisse, s'est tenu à Genève (Suisse) le lundi 28 juillet 2025. Vingt-neuf présidentes de parlement et 3 présidents d'assemblées et d'organisations parlementaires y ont participé, parmi quelque 330 participants de 37 pays.

À l'issue de leurs débats, les présidentes de parlement ont adopté la déclaration finale suivante :

1. Nous, *présidentes de parlement*, nous sommes rassemblées à l'occasion du quinzième Sommet des présidentes de parlement à un tournant décisif et au cours d'une année jalonnée d'événements pour les femmes et les filles à travers le monde, marquant le trentième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, le dixième anniversaire de la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) et les 25 ans d'existence du programme sur les femmes, la paix et la sécurité, visant à inspirer le chapitre suivant pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation et au leadership des femmes,
2. vivement préoccupées par le sentiment croissant de désespoir et de désillusion face à l'état du monde, et par le mépris alarmant des valeurs et principes démocratiques, des droits de l'homme universels et du droit international humanitaire, l'érosion de la confiance dans les institutions et la propagation de la polarisation, des conflits et de l'hostilité qui sapent la cohésion civique et la gouvernance pacifique inclusive,
3. préoccupées par le fait que des normes négatives persistantes et les stéréotypes en matière de masculinité et de féminité, et les rôles des hommes et des femmes, continuent de façonner la conduite des politiques et des relations internationales, renforçant souvent l'exclusion et les approches conflictuelles qui compromettent une paix inclusive et durable,
4. extrêmement préoccupées par l'impact des conflits armés sur les populations civiles, et soulignant que les conflits armés touchent de manière disproportionnée les femmes et les filles ; que la violence fondée sur le sexe, y compris son utilisation comme arme de guerre, constitue l'une des menaces les plus graves pour la sécurité, qui creusent les inégalités existantes et entravent les progrès vers la justice et la paix durable,
5. exprimant notre solidarité avec toutes les femmes et les filles dans les zones de conflits et de guerres,
6. reconnaissant l'importance du respect du pluralisme civilisationnel et religieux dans l'élaboration des modèles d'autonomisation et de leadership des femmes, y compris les modèles fondés sur des références religieuses et des traditions nationales,
7. convaincues que la voix et le leadership des femmes font partie intégrante de l'accélération des progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable, mais qu'elles continuent d'être exclues des rôles décisionnels dans les processus essentiels pour atténuer les risques, répondre aux crises et renforcer la résilience,
8. affirmant que l'égalité des sexes³, l'inclusion et le leadership des femmes sont essentiels pour une paix et une sécurité durables, tel que reconnu dans le programme sur les femmes, la paix et la sécurité, et qu'il est clairement établi que des processus inclusifs, multidimensionnels, multilatéraux et participatifs, dirigés par des femmes et respectant le droit international, contribuent à la prévention et à la résolution des conflits, ainsi qu'au relèvement post-conflit, et aboutissent à des accords de paix plus durables et plus efficaces,
9. préoccupées par le fait que la sous-représentation des femmes dans la médiation et la négociation de la paix demeure un obstacle important à l'instauration d'une paix durable et d'une gouvernance inclusive,
10. vivement préoccupées par la sous-représentation significative des femmes dans les rôles diplomatiques, comme le souligne la résolution 76/269 de l'Assemblée générale des Nations Unies, réaffirmant l'importance cruciale de promouvoir le leadership des femmes dans les affaires étrangères, les institutions multilatérales et la diplomatie, afin de renforcer la gouvernance mondiale inclusive, et reconnaissant l'importance de la Journée internationale des femmes dans la diplomatie afin de promouvoir la pleine et égale représentation des femmes à tous les niveaux de la diplomatie,

³ Dans le *Plan d'action de l'UIP pour des parlements sensibles au genre*, adopté à l'unanimité par la 127^e Assemblée de l'UIP (Québec, octobre 2012), l'UIP définit l'égalité des sexes comme suit : « L'égalité des sexes signifie que les femmes et les hommes jouissent d'une égalité de droits, de responsabilité et de chances pleine et entière. »

11. soulignant que la science et la diplomatie sont liées lorsqu'il s'agit de relever les défis transfrontières, et que le rôle des femmes diplomates et scientifiques est essentiel et doit être soutenu pour façonner les solutions tant scientifiques que politiques,
12. certaines que les défis mondiaux actuels les plus urgents, notamment les changements climatiques, l'évolution technologique, l'érosion des droits de l'homme et les profondes inégalités hommes-femmes, redéfinissent les perspectives de paix et requièrent des actions et un leadership sensible au genre forts et concertés, dans le cadre d'un partenariat entre les hommes et les femmes,
13. inquiètes que les femmes soient toujours sous-représentées dans les processus décisionnels relatifs au climat, et reconnaissant que les changements climatiques accentuent la précarité et favorisent l'instabilité, en particulier dans des environnements fragiles, ce qui a des répercussions sur les femmes et les filles,
14. reconnaissant que les nouvelles technologies transforment les sociétés et la gouvernance, engendrant à la fois des opportunités et des risques importants, et préoccupées par l'absence de dialogue politique inclusif intégrant la dimension de genre sur la gouvernance de l'intelligence artificielle,
15. soulignant qu'il est impératif que les femmes jouent un rôle de premier plan dans le développement, la gouvernance et la réglementation des nouvelles technologies pour s'assurer que ces systèmes sont inclusifs, exempts de préjugés et propices à la cohésion sociale et à l'égalité des sexes,
16. saluant les progrès accomplis en matière de représentation des femmes dans les parlements nationaux, qui a plus que doublé au cours des 30 dernières années, passant de 11,3 % en 1995 à 27,2 % en 2025, notant que l'application de quotas de genre, ou d'autres initiatives et soutiens visant à accroître la participation des femmes à la vie politique, reste un moteur essentiel de ces progrès, nous félicitant des progrès accomplis en matière de leadership des femmes dans les parlements, qui est passé de 10,5 % il y a 30 ans à 23,7 % aujourd'hui, et appelant à un engagement sans faille et des mesures accélérées dans la coopération entre hommes et femmes en vue d'atteindre la parité en matière de participation et de leadership,
17. affirmant que la parité hommes-femmes est fondamentale pour la légitimité, la résilience et l'efficacité des institutions démocratiques dans tous les domaines de la vie, et convaincues qu'il est plus urgent que jamais de parvenir à la parité hommes-femmes dans les parlements et les sphères de décision afin de relever efficacement les défis mondiaux et de construire une paix inclusive et durable,
18. réaffirmant notre engagement sans équivoque pour atteindre la parité hommes-femmes, tel qu'il est inscrit dans le plan d'action pour la parité hommes-femmes dans les parlements adopté lors de la Conférence mondiale des femmes parlementaires de l'UIP en mars 2025 au Mexique, qui a constitué un appel décisif à faire de la

parité une norme politique universelle, conformément à la Recommandation générale n°40 du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes sur la représentation égale et inclusive des femmes dans les processus décisionnels,

Nous engageons à :

- Sensibiliser, au sein même et au-delà de nos parlements, à l'importance du multilatéralisme et du dialogue interparlementaire inclusif en tant que mécanisme fondamental de renforcement de la confiance pour une coopération internationale efficace et une paix durable.
- Appeler au plein respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme, en œuvrant par l'intermédiaire de nos parlements pour promouvoir des règlements pacifiques et négociés au lieu d'un recours croissant à la violence et à la guerre, et faire face aux conséquences que cela suppose pour les femmes, et réaffirmer l'urgence d'une diplomatie sensible au genre et de processus de paix inclusifs en tant que seule voie viable vers une paix durable.
- Soutenir le leadership des femmes dans la diplomatie et les affaires étrangères en renforçant la représentation paritaire à tous les niveaux du service diplomatique et en soutenant des institutions de politique étrangère inclusives qui reflètent et conduisent un changement systémique dans la gouvernance mondiale.
- Encourager toutes les institutions, tous les gouvernements et toutes les organisations participant aux efforts de médiation et de négociation à adopter des politiques sensibles au genre et à garantir une participation effective des femmes à tous les stades de ces processus ; et demander instamment l'octroi de ressources, d'une formation et d'un soutien adéquats afin d'autonomiser les médiatrices et négociatrices, notamment aux niveaux local et de la collectivité.
- Promouvoir dans nos parlements une plus grande sensibilisation à la paix durable et inclusive en tant que processus multidimensionnel, en plaçant l'égalité des sexes au cœur de ce processus.
- Opérer un changement de paradigme politique en transformant nos parlements en institutions sensibles au genre tout en s'attaquant aux normes sexistes préjudiciables à travers des procédures inclusives, un renforcement durable des capacités et des réformes structurelles.
- Redoubler d'efforts pour rétablir la confiance dans les institutions démocratiques en favorisant un leadership inclusif et en s'attaquant aux causes profondes du désengagement, en particulier parmi les jeunes générations, afin de combler le fossé générationnel qui ne cesse de s'élargir.
- Réitérer notre engagement à faire de la parité la norme au sein et au-delà de nos parlements, tout en soutenant activement les actions de plaidoyer au niveau mondial pour encourager et permettre à tous les parlements d'adopter des pratiques et des structures sensibles au genre.
- Renforcer la réponse de nos parlements à toutes les formes de violence à l'égard des femmes et la violence fondée sur le genre, au sein même et en dehors des parlements, en adoptant et en faisant respecter des lois et des politiques de tolérance zéro, en renforçant la redevabilité et en abordant cette question comme un défi fondamental pour la démocratie.

- Agir d'urgence pour garantir la pleine participation des femmes à la lutte contre les changements climatiques et reconnaître que les stratégies sensibles au genre sont essentielles pour renforcer la résilience, faciliter l'adaptation et assurer une transition juste et équitable.
 - Renforcer les connaissances institutionnelles et les capacités parlementaires pour contrôler les technologies émergentes, en veillant à ce que leur gouvernance soit inclusive, sensible au genre et exempte de préjugés, avec une représentation équitable des femmes et des hommes dans la conception, le développement et la supervision de ces systèmes.
 - Promouvoir la diplomatie scientifique en prônant une représentation équilibrée des hommes et des femmes diplomates et scientifiques dans les forums scientifiques multilatéraux, et déterminer un parcours clair permettant aux filles et aux jeunes femmes de se lancer et de s'épanouir dans le domaine des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM) – en s'inspirant de modèles ayant fait leurs preuves tels que le programme Femmes en sciences (WINS) et en encourageant leur déploiement dans le monde entier.
 - Tirer parti des anniversaires marquants, en 2025, de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, du programme sur les femmes, la paix et la sécurité, des objectifs de développement durable et du quarantième anniversaire du Forum des femmes parlementaires de l'UIP pour accélérer la mise en œuvre et renouveler les engagements en faveur de l'égalité des sexes et d'une consolidation de la paix inclusive.
- Rejoindre la campagne de l'UIP Atteindre l'égalité des sexes, action par action, promouvoir la campagne dans nos parlements et mettre en œuvre les 10 mesures les plus transformatrices et les plus urgentes qu'elle nous invite à prendre.

Nous veillerons à ce que le présent document final éclaire les débats de la sixième Conférence mondiale des présidents de parlement, afin que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles figurent en bonne place dans le programme de tous les parlements.

N.B. Nous reconnaissons qu'en raison de leur position constitutionnelle ou d'autres facteurs, certains présidents de parlement ne peuvent pas s'associer directement à des déclarations politiques de fond et ne doivent donc pas être considérés comme apportant un soutien spécifique à toutes les sections. Néanmoins, au nom de leurs chambres, ils reconnaissent l'importance des questions soulevées et les intentions de leurs collègues de proposer des solutions spécifiques.



Discours de Mme Tatiana Valovaya, Secrétaire générale adjointe de l'ONU Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève

**Cérémonie d'inauguration – Réouverture de la Salle des Assemblées
Genève, le 29 juillet 2025**

Mesdames et Messieurs les distingués présidentes et
présidents de parlement,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur de vous accueillir au Palais des Nations
pour la sixième Conférence mondiale des présidents de parlement.

Il s'agit d'un moment important pour nous, à l'Office des
Nations Unies à Genève, car cette conférence de haut niveau
est le premier événement qui se tient dans cette salle depuis
sa rénovation.

La Salle des Assemblées est la plus grande salle de
conférence du Palais des Nations, avec une capacité de plus
de 2 000 places. Elle a été construite dans les années 1930
pour la Société des Nations et inaugurée il y a 88 ans, en 1937.
Elle a probablement été la première salle de réunion équipée
pour l'interprétation simultanée. Depuis lors, la Salle des
Assemblées a subi deux rénovations, dans les années 1960 et
dans les années 1990, afin d'accueillir les nouvelles délégations
et d'améliorer son acoustique et ses équipements techniques.

Les derniers travaux de rénovation réalisés dans le cadre du
Plan stratégique de préservation du patrimoine ont porté sur la
modernisation, l'accessibilité, la conservation et la protection du
patrimoine architectural, ainsi que sur l'intégration et l'harmonie
avec les autres bâtiments.

Pendant des décennies, cette salle a été le lieu où les États
membres se réunissaient pour débattre, négocier et façonner
notre avenir collectif. Elle a accueilli les réunions annuelles
de l'Organisation mondiale de la Santé et de l'Organisation
internationale du Travail. Elle a également accueilli certaines
réunions de l'Assemblée générale des Nations Unies.

La réouverture de cette salle aujourd'hui, après quatre ans de
rénovation, en présence de parlementaires du monde entier,
nous rappelle l'importance toujours actuelle du multilatéralisme
dans la défense des valeurs des Nations Unies et la
construction de notre avenir commun.

Les Nations Unies accordent une grande importance à leur
coopération avec les parlements, qui sont le cœur battant de
la démocratie. Le rôle moteur du parlement est indispensable
au système multilatéral : vous élaborez les lois, définissez les
budgets et demandez des comptes aux gouvernements. Nous
sommes très heureux que cette conférence mondiale ouvre la
nouvelle ère de la Salle des Assemblées.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Cette année marque le 80e anniversaire des Nations Unies,
occasion de réfléchir à notre passé, ainsi qu'aux activités et
aux partenariats qui nous permettront d'aller de l'avant. Plus
qu'une simple salle de conférence, la Salle des Assemblées est
un symbole du multilatéralisme et une plateforme pour l'action
collective.

Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier
chaleureusement :

- tous les États membres pour leur volonté de renforcer
Genève en tant que centre mondial de coopération
internationale,
- notre pays hôte, la Suisse, pour son soutien constant,
- les membres du Conseil consultatif du Plan stratégique de
préservation du patrimoine pour leurs conseils tout au long
de ce projet, et
- l'équipe du Plan stratégique de préservation du patrimoine
pour son travail et son expertise.

Je voudrais maintenant inviter les responsables présents sur
l'estrade, les éminents représentants du pays hôte et les
membres distingués du Conseil consultatif du Plan stratégique
de préservation du patrimoine à se joindre à moi pour le coupé
de ruban, afin de rouvrir officiellement la salle de réunion et de
marquer ensemble ce nouveau chapitre.

Je vous remercie.

Discours de la Dr T. Ackson, Présidente de l'UIP

**Séance inaugurale de la sixième Conférence mondiale des présidents de parlement
Genève, le 29 juillet 2025**

Mme Valovaya, Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève,

Mme Riniker, Présidente du Conseil national suisse,

M. Chungong, Secrétaire général de l'UIP,

M. Rattray, Chef de Cabinet du Secrétaire général de l'ONU,

M. Douglas, Messenger de la paix des Nations Unies et notre invité très spécial,

Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents de parlement,

Chers collègues,

Bienvenue à la sixième Conférence mondiale des présidents de parlement !

C'est un grand honneur pour moi de vous saluer en tant que Présidente de l'UIP et Présidente de l'Assemblée nationale de la République-Unie de Tanzanie.

Tout d'abord, je tiens à vous remercier, Madame Valovaya, de nous accueillir dans cette magnifique salle de l'Assemblée récemment rénovée. Au cours des cinq dernières années, l'Office des Nations Unies à Genève a mis en œuvre son Plan stratégique de préservation du patrimoine, qui vise principalement à moderniser et préserver ce bâtiment historique afin de l'adapter aux besoins du XXI^e siècle. Je félicite toutes les personnes qui ont participé à la transformation et à la protection de cette salle impressionnante : votre travail est remarquable.

Je tiens également à remercier tout particulièrement M. Rattray, qui a participé au processus préparatoire de cette Conférence au nom du Secrétaire général de l'ONU, M. Guterres. Votre soutien nous a été précieux.

L'ONU est notre partenaire privilégié car, depuis notre première conférence dans la salle de l'Assemblée générale à New York en 2000, notre objectif a toujours été de renforcer le système multilatéral piloté par l'ONU face à des enjeux mondiaux qui se multiplient. Les parlements ont un rôle clé à jouer à cet égard.

L'UIP collabore quotidiennement avec l'ONU d'une manière ou d'une autre. Nous coopérons sur pratiquement toutes les questions importantes de l'agenda international, de la pauvreté aux changements climatiques, en passant par le développement durable, la gouvernance démocratique, l'égalité des sexes, le désarmement, la science et la technologie, ainsi que les droits de l'homme.

Les Assemblées de l'UIP traitent de tous ces sujets selon leurs multiples aspects et débouchent sur des résolutions qui fournissent des orientations aux parlements du monde entier, ainsi que des contributions aux processus pertinents des Nations Unies.

La particularité de cette Conférence réside dans son niveau de représentation. Nous nous réunissons tous les cinq ans étant donné le rôle particulier que nous jouons en tant que présidents. Notre objectif n'est pas d'élaborer un nouveau programme politique, mais de faire le point sur la situation actuelle de la communauté parlementaire et de renforcer l'action parlementaire en faveur des engagements pris.

Depuis nos fauteuils de présidents dans chaque chambre de parlement, nous pouvons faire plus que simplement garantir le bon déroulement des procédures parlementaires : nous pouvons aider nos parlements à voir au-delà des débats en cours et à ne pas perdre de vue la situation dans son ensemble.

Voir les choses à court-terme est l'un des nombreux maux de notre époque. Cela oblige trop de nos collègues parlementaires à agir rapidement et de manière réflexive, à la recherche d'une gratification immédiate pour tel ou tel groupe. C'est ce qui finit par nous détourner des enjeux les plus importants.

Et quels sont ces enjeux ? Je vais les regrouper en trois catégories :

- la paix, en tant que bien suprême de l'humanité et condition essentielle au développement, tant individuel que collectif,
- l'état de droit et le respect des libertés fondamentales, piliers essentiels de la démocratie,
- la possibilité d'éducation, de soins de santé, de logement, d'alimentation, d'un travail décent et d'un environnement sain pour tous, en tant qu'affirmation des droits fondamentaux de l'homme.

La déclaration que nous prévoyons d'adopter lors de cette conférence s'appuie sur les positions défendues par l'UIP depuis de nombreuses années et offre une vision claire de notre action en tant que communauté parlementaire à l'avenir.

Pour avancer résolument vers cette vision, nous devons d'abord lutter contre les politiques qui divisent, qui opposent les citoyens et les parlementaires les uns aux autres, laissant peu de place au dialogue et au compromis. Les divisions au sein de nos sociétés ne sont pas seulement idéologiques, elles trouvent leurs racines les plus tangibles dans des inégalités qui s'ancrent et se creusent, le pouvoir et la richesse étant concentrés entre les mains d'un nombre de plus en plus restreint de personnes.

Nous devons contrer la force destructrice de l'injustice par une culture politique de coopération, de solidarité et d'unité, fondée sur le principe simple que nous sommes tous ensemble dans ce monde et que nous dépendons tous les uns des autres. L'inclusion doit être un principe fondamental : nos institutions doivent refléter la diversité des expériences et des idées, et nous pouvons y parvenir par une plus grande participation des femmes et des jeunes, des personnes handicapées et des personnes en situation de vulnérabilité.

Personne ne s'est en effet construit en autarcie complète : nous sommes tous le produit de nos communautés et de nos interactions avec les autres, à commencer par nos parents, jour après jour, tout au long de notre vie.

En Afrique, nous exprimons cette idée en un seul mot : Ubuntu. Ce qui signifie en gros : «Je suis parce que tu es».

De même, il n'existe aucune nation capable de vivre et de prospérer isolée du reste du monde. Il ne peut y avoir d'intérêt national défini en totale opposition à ce qui est bon pour le monde dans son ensemble. Aujourd'hui plus que jamais, alors que le monde est devenu plus petit et plus interdépendant, les pays doivent collaborer pour trouver des solutions à leurs problèmes communs.

Le système multilatéral piloté par l'ONU a été créé il y a 80 ans, au lendemain d'une guerre mondiale dévastatrice, précisément à partir de cette prise de conscience fondamentale. À tous ceux qui pensent que l'ONU et le multilatéralisme ont fait leur temps, je dis : réfléchissez-y à deux fois.

Le problème actuel de l'ONU ne tient pas tant à son organisation institutionnelle qu'aux mêmes politiques clivantes qui affligent tant de nos pays. Lorsque les pays ne parviennent pas à s'entendre à l'ONU ou ne respectent pas les engagements pris devant l'organisation, cela reflète souvent le dysfonctionnement de la politique nationale.

Dans chaque pays, les parlements font partie intégrante du système de gouvernement et constituent la principale arène politique où les intérêts divergents doivent être conciliés. Il est donc essentiel, pour garantir l'efficacité du multilatéralisme, de mettre de l'ordre dans nos assemblées parlementaires, par le dialogue et la coopération, en partageant l'objectif de la recherche du bien commun.

Le système multilatéral est aujourd'hui remis en question, et il est en effet urgent de réformer l'ONU afin de rendre le système plus efficace, influent et responsable. Cependant, notre système multilatéral n'est pas défaillant. Un système défaillant est un système incapable de se renouveler, alors que l'ONU a subi d'innombrables changements au fil des ans pour rester en phase avec son temps.

Chers collègues,

Il ne fait aucun doute pour moi que notre meilleur espoir de paix, justice et prospérité pour tous réside dans un système multilatéral plus fort, dans lequel les parlements jouent un rôle de soutien essentiel.

Nous devons nous prémunir contre un discours négatif qui présente les Nations Unies comme impuissantes et, en fin de compte, superflues.

Ceux qui cherchent à saper le système multilatéral et le rôle central de l'ONU le font de manière tout à fait intentionnelle afin d'affaiblir des règles faites pour profiter à l'ensemble de la communauté internationale.

Des règles plus laxistes profitent toujours aux plus puissants, qui ont les moyens d'imposer leur volonté aux autres, allant parfois jusqu'à tuer — littéralement — en toute impunité.

Œuvrons ensemble à préserver et renforcer cette institution essentielle. C'est notre responsabilité en tant que présidents et dirigeants parlementaires au service du bien de tous nos concitoyens.

Dans son célèbre discours d'investiture prononcé il y a de nombreuses années, le président John F. Kennedy a prononcé des mots forts qui résonnent encore aujourd'hui comme un appel universel à l'action : ne demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, demandez ce que vous pouvez faire pour votre pays.

À quoi j'ajoute humblement : demandez-vous ce que vous pouvez faire pour le monde.

Je vous remercie.

Nous allons maintenant visionner une courte vidéo sur le 136^e anniversaire de l'UIP.

Discours de M. Courtenay Rattray, Chef de Cabinet du Secrétaire général de l'ONU

**Séance inaugurale de la sixième Conférence mondiale des présidents de parlement
Genève, le 29 juillet 2025**

Excellences,

Mesdames et Messieurs les distingués présidentes et présidents de parlement,

Chers amis,

C'est un plaisir de me joindre à vous aujourd'hui au nom du Secrétaire général, António Guterres, à cette sixième Conférence mondiale des présidents de parlement.

Genève, qui accueille diverses entités des Nations Unies, incarne depuis longtemps l'esprit de coopération multilatérale dans son essence même.

Je remercie notre généreux hôte, les autorités suisses et la Présidente du Parlement, pour leur accueil chaleureux.

Je suis particulièrement heureux d'être ici, dans ce bâtiment historique rénové, qui est un lieu tout à fait approprié pour lancer ce débat général visant à renouveler notre engagement en faveur du multilatéralisme.

Le Secrétaire général estime qu'il est essentiel de refléter les réalités de notre monde interconnecté et les voix de tous ses peuples.

Et cela est particulièrement crucial aujourd'hui, en cette période de profonde turbulence mondiale.

De la crise climatique aux conflits, en passant par les pandémies et le pouvoir disruptif de l'intelligence artificielle, les défis auxquels nous sommes confrontés sont complexes, en cascade et sans frontières.

Et ils testent les limites de nos systèmes de gouvernance actuels.

Pour faire face aux risques mondiaux, notre avenir dépend de la coopération mondiale.

Le Rapport mondial sur les risques, récemment publié par les Nations Unies, envoie un message clair et urgent : aucun pays, aucune entreprise, aucune institution ne peut faire face seul à ces vulnérabilités mondiales.

Les résultats de l'enquête ont montré que, dans toutes les régions, les risques environnementaux apparaissaient comme la priorité absolue, l'inaction face aux changements climatiques et la pollution à grande échelle occupant les premières places.

Les risques sociétaux et politiques figuraient également en bonne place parmi les principales préoccupations, reflétant un malaise généralisé.

La désinformation, l'augmentation des inégalités, les tensions géopolitiques, les mouvements massifs de population et les guerres à grande échelle figurent parmi les dix principaux risques.

Ces défis mettent à l'épreuve les limites de nos systèmes actuels de gouvernance.

Mais ils révèlent également quelque chose de plus profond : une crise de confiance.

La confiance dans les institutions.

La confiance dans la coopération internationale.

Et, dans certains endroits, même la confiance dans la démocratie.

C'est pourquoi le Secrétaire général a appelé à un renouveau fondamental du multilatéralisme.

Cette vision est au cœur de Notre programme commun et est désormais inscrite dans le Pacte pour l'avenir, adopté par les États membres en septembre 2024.

Cependant, il faut agir pour concrétiser ces engagements, et vous avez tous un rôle essentiel à jouer.

Comme le stipule la Mesure 55 du Pacte : nous devons renforcer les partenariats dans l'ensemble de la société.

Cela inclut les parlements, la société civile, les autorités locales, les peuples autochtones, les jeunes, le secteur privé, etc.

Parce que les défis auxquels nous sommes confrontés ne peuvent être résolus par une seule entité.

Et la légitimité de nos réponses dépend de la diversité des voix qui les façonnent.

À cet égard, les parlements ont un rôle unique et indispensable à jouer.

En effet, les équipes de pays des Nations Unies dans le monde ont l'honneur de collaborer avec les parlements dans de nombreux domaines, notamment pour faire progresser les objectifs de développement durable.

Le Pacte pour l'avenir vise à accélérer ces efforts. Dans cette démarche, votre rôle est essentiel : vous êtes le pont entre le mondial et le local.

Vous transposez dans le droit national les engagements internationaux.

Vous demandez des comptes au gouvernement.

Vous faites entendre la voix des citoyens au cœur des décisions mondiales.

Et vous jouez un rôle essentiel pour garantir que la législation et les budgets nationaux favorisent la mise en œuvre au niveau national du Pacte pour l'avenir.

Comme l'a déclaré le Secrétaire général António Guterres, «les parlements sont le cœur battant de la démocratie».

Mais, dans le monde actuel, cette force vitale dépasse également les frontières.

Elle implique un renforcement de la diplomatie parlementaire.

Elle implique que l'on veille à ce que les débats nationaux reflètent les réalités mondiales.

Elle implique également de mettre en place ce que l'Union interparlementaire appelle des «écosystèmes parlementaires», c'est-à-dire des réseaux d'acteurs et d'institutions soutenant la gouvernance démocratique à tous les niveaux.

C'est là l'essence même du multilatéralisme en réseau.

Il ne s'agit pas de remplacer le système intergouvernemental.

Il s'agit de le renforcer, en le reliant plus étroitement aux personnes qu'il sert.

C'est pourquoi ce dialogue est important.

Mais si nous voulons renouveler le multilatéralisme, nous devons l'ancrer dans les réalités vécues par les populations.

Nous devons le rendre plus démocratique, redevable et connecté.

Et nous devons reconnaître que les parlements ne sont pas seulement des institutions nationales.

Ce sont des acteurs mondiaux qui ont un rôle essentiel à jouer dans la construction de notre avenir commun.

Soyons clairs : il ne s'agit pas ici d'idéalisme.

Mais de réalisme.

La complexité des défis actuels exige un multilatéralisme agile, inclusif et ancré dans les préoccupations quotidiennes des citoyens.

Et, une fois encore, les parlements sont particulièrement bien placés pour combler ce fossé entre ambition mondiale et action locale, entre normes internationales et mise en œuvre nationale.

Œuvrons tous ensemble dans cet esprit à construire un multilatéralisme qui soit non seulement interconnecté, mais aussi fiable, transparent et transformateur.

Je vous remercie.

Discours de Mme Maja Riniker, Présidente du Conseil national suisse, Présidente du quinzième Sommet des présidentes de parlement

**Séance plénière de la sixième Conférence mondiale des présidents de parlement
Genève, le 29 juillet 2025**

Dr T. Ackson, Présidente de l'UIP,
Mme Valovaya, Directrice générale de l'Office des Nations
Unies à Genève,
M. Chungong, Secrétaire général de l'UIP,
M. Rattray, Chef de Cabinet du Secrétaire général de l'ONU,
M. Douglas, Messenger de la Paix des Nations Unies,
Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents
de parlement,

Chers collègues,

Avant de vous présenter les résultats du Sommet des femmes
présidentes, je souhaiterais tout d'abord vous dire ô combien
c'est un honneur, au nom de la Suisse, du Canton et de la
Ville de Genève, de célébrer aujourd'hui un jalon majeur
dans la vie du Palais des Nations : la réouverture de sa Salle
des Assemblées restaurée. Ce lieu n'est pas seulement un
emblème de la vocation internationale de Genève ; il incarne
notre engagement collectif envers l'avenir du multilatéralisme.

Depuis 2014, la Suisse et les autorités genevoises soutiennent
le Plan stratégique patrimonial (Strategic Heritage Plan) par un
prêt sans intérêt et diverses facilités. Mais ce projet dépasse
nos frontières : il appartient à l'ensemble des États Membres,
comme en témoigne le soutien répété de l'Assemblée générale
des Nations Unies.

Le Plan stratégique pour le patrimoine est plus qu'un simple
projet de rénovation. Il s'agit d'un engagement – pris par la
Suisse et par la communauté internationale – à préserver
l'architecture même du dialogue, de la diplomatie et de la paix.
Il garantit que le Palais des Nations ne restera pas un
monument du passé, mais un espace vivant dédié à la
coopération mondiale pour les décennies à venir.

La Salle des Assemblées porte, à elle seule, une charge
symbolique universelle. C'est ici que se croisent les voix des
États, de la société civile et des institutions multilatérales. Sa
renaissance est un geste fort : dans un monde marqué par la
fragmentation, nous choisissons de régénérer les lieux où se
construit le consensus.

Pour la Suisse, ce moment réaffirme notre rôle d'état hôte et
de partenaire de l'ONU à Genève, ainsi que notre conviction
constante : le multilatéralisme, quoique mis à l'épreuve,
demeure indispensable.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre soutien au
plan stratégique du patrimoine, à l'ONU à Genève et aux valeurs
qui nous rassemblent. Nous nous réjouissons de poursuivre
notre collaboration sur tous ces fronts à l'avenir.

Chères et chers collègues, c'est dans cet esprit de coopération
et d'engagement commun que s'est tenue, hier, la quinzième
édition du Sommet des présidentes de parlement.

Nous nous réunissons à un moment à la fois difficile et
prometteur. Cette année marque le trentième anniversaire
de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing pour
l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et le vingt-
cinquième anniversaire de l'adoption du programme pour les
femmes, la paix et la sécurité. Ces étapes importantes nous
rappellent les progrès déjà accomplis, mais aussi l'urgence
d'accélérer notre action pour que l'égalité des sexes devienne
une réalité vécue par toutes les femmes et les filles, pour le
bien de l'ensemble de la société.

Nos discussions d'hier ont reflété une profonde inquiétude quant
à l'état du monde. Nombreux sont ceux à se sentir désabusés
et méfiants à l'égard des institutions. La polarisation et l'hostilité
érodent la cohésion, et des conflits violents continuent de
dévaster des communautés entières. Les femmes et les filles
supportent une part disproportionnée de ces crises. Et pourtant,
leurs voix et leur autorité restent ignorées de ceux qui prennent
les décisions et forgent les solutions.

Nous avons également constaté que la politique et les
relations internationales sont encore influencées par des
normes patriarcales dépassées qui favorisent l'exclusion et les
approches conflictuelles. Cela doit changer, car l'égalité des
sexes n'est pas seulement une question d'équité, c'est une
question de bon sens. Lorsque les femmes participent à parts
égales à la prise de décision, les accords de paix durent plus
longtemps, les institutions démocratiques sont plus solides et
les sociétés plus résilientes.

Dans cette perspective, notre message est clair : en tant que dirigeants de nos parlements et membres de la communauté internationale, nous devons agir avec urgence et détermination.

Nous avons mis en évidence quatre domaines d'action clés que je vous invite également à prendre en considération :

Premièrement, nous devons rétablir la confiance dans la démocratie en veillant à ce que nos parlements soient des institutions inclusives et sensibles à la dimension de genre. Ainsi, il faut garantir aux femmes une participation pleine et entière en toute sécurité. Cela signifie également lutter contre les stéréotypes néfastes et les normes dépassées, et mettre fin à toutes les formes de violence et de harcèlement à l'égard des femmes en politique. Il faut également impliquer les jeunes, en particulier les jeunes femmes, afin que la politique devienne un espace où leur autorité est la bienvenue.

Deuxièmement, nous devons dès maintenant placer l'égalité des sexes au cœur même de la paix et de la sécurité. Les conflits qui touchent de manière disproportionnée les femmes et les filles, ainsi que la violence sexiste utilisée comme arme de guerre, doivent cesser. Les femmes doivent participer aux négociations et aux processus de paix au même titre que les hommes. Nous devons veiller à ce qu'elles soient non seulement présentes, mais aussi habilitées, soutenues et dotées des ressources nécessaires pour prendre des décisions à chaque étape de la diplomatie, de la prévention des conflits, des négociations et du retour à la normale après les conflits. Nous devons également veiller à ce que le droit international humanitaire soit respecté et que les conséquences des conflits soient traitées d'une manière qui tienne compte des questions de genre.

Troisièmement, nous devons relever les défis tels que les changements climatiques et les progrès technologiques dans une perspective sensible au genre. La présence de femmes à des postes de direction dans les négociations sur le climat, les sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM) et les conseils d'administration des entreprises technologiques, ainsi que la mise en place de politiques sensibles au genre dans ces domaines, constituent la voie à suivre.

Quatrièmement, nous devons faire de la parité entre les sexes la nouvelle norme. La représentation des femmes au sein des parlements a doublé au cours des trente dernières années, et le nombre de femmes présidant les assemblées législatives a considérablement augmenté, mais l'objectif est la parité, et cet objectif est encore loin d'être atteint. La parité entre les sexes est fondamentale pour la légitimité et l'efficacité de nos démocraties. C'est pourquoi nous avons tous adhéré à la campagne de l'UIP "Atteindre l'égalité des sexes, action par action" et j'invite chacun d'entre vous à se joindre à cette campagne et à prendre les mesures transformatrices qu'elle préconise.

Il ne s'agit pas d'engagements abstraits. Ce sont des mesures concrètes que nous devons prendre en tant que présidents de parlement : intégrer l'égalité des sexes à la paix, aux changements climatiques et aux technologies ; garantir la participation égale des femmes en matière de sécurité humaine, de consolidation de la paix et de diplomatie, ainsi que pour l'action climatique, les sciences et les technologies ; renforcer notre détermination, nos lois et nos politiques afin d'éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles ; et transformer nos institutions en institutions sensibles au genre qui incarnent l'égalité des sexes et la transmettent à la société.

Le résultat de notre Sommet reflète à la fois nos préoccupations communes et un appel à l'action.

Un mode de gouvernance inclusif et sensible au genre n'est pas seulement la bonne chose à faire, c'est aussi la chose intelligente à faire. C'est notre fondement le plus solide pour la paix, la sécurité et le développement durable.

Pour aller de l'avant, il faut aller au-delà des simples gestes symboliques. Les hommes doivent s'engager en tant que partenaires en faveur de l'égalité des sexes afin d'agir plus vite et de collaborer vers une parité totale en matière de participation et de leadership.

En tant que dirigeants de nos parlements et membres de la communauté internationale, nous avons l'influence et la responsabilité qu'il faut pour conduire le changement.

Agissons ensemble pour transformer les promesses en progrès et façonner un avenir fondé sur l'égalité, la dignité et la paix pour tous.

Je vous remercie.

Discours de M. Martin Chungong, Secrétaire général de l'UIP

**Séance inaugurale de la sixième Conférence mondiale des présidents de parlement
Genève, le 29 juillet 2025**

Mme Valovaya, Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève,
Mme Riniker, Présidente du Conseil national suisse,
Dr T. Ackson, Présidente de l'UIP,
M. Rattray, Chef de cabinet du Secrétaire général de l'ONU,
Notre invité spécial, M. Douglas,
Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents de parlement,

Chers collègues,

C'est un grand honneur de vous accueillir à Genève, ville de la paix, de la diplomatie, des droits de l'homme, et véritable deuxième foyer de notre communauté parlementaire mondiale. Depuis le début du XXI^e siècle, tous les cinq ans, l'Union interparlementaire réunit les présidents des parlements afin de faire le point sur la situation mondiale, de développer et renforcer la diplomatie parlementaire au service de la paix et de la compréhension, et de promouvoir un multilatéralisme fort et efficace.

Alors que nous entamons notre sixième Conférence, nous devons faire face à une vérité dérangeante : le système multilatéral, tel que nous le connaissons, est en crise. Certains acteurs ne se contentent pas de se détourner de mécanismes établis de longue date, mais tentent activement de les saper. Les Nations Unies, en particulier, subissent une pression énorme pour se réformer et se revitaliser, afin de tirer parti de leurs 80 ans d'histoire et de relever les défis des 80 prochaines années. Il est donc tout à fait symbolique que nous nous réunissions ici, au Palais des Nations récemment rénové.

L'Office des Nations Unies à Genève a reconnu la nécessité de moderniser ses infrastructures afin de relever les nouveaux défis et de préserver son patrimoine. Espérons que ces efforts auront jeté les bases permettant à l'ONU et à toutes les autres organisations de ce que nous appelons la Genève internationale de trouver une nouvelle détermination et de servir les peuples du monde pendant les décennies à venir. À cet égard, je pense que la présence des présidents des parlements du monde entier à la toute première réunion organisée dans ce bâtiment historique rénové véhicule un message fort : pour que la coopération internationale soit démocratique et inclusive, les parlementaires, en tant que représentants élus du peuple, doivent jouer un rôle de premier plan.

Depuis 1889, l'UIP sert cette noble cause : rassembler les parlementaires du monde entier pour engager le dialogue et la diplomatie, faire entendre la voix des peuples dans le système multilatéral et trouver des solutions aux problèmes urgents auxquels notre monde est confronté. Et je tiens ici à souligner que, par-dessus tout, l'UIP – et je pense chacun de ses Parlements membres – souhaite que ces événements soient inclusifs, respectueux et sûrs. Nous ne sommes pas ici uniquement pour parler, mais aussi pour écouter. Nous ne sommes pas ici pour marquer des points politiques ou pour nous laisser dominer par nos émotions, mais pour dialoguer avec nos collègues du monde entier dans un esprit d'intégrité, de solidarité et de respect. Ce n'est pas un espace destiné à souligner les divisions, mais à jeter des ponts. Je vous invite instamment à garder cela à l'esprit au cours des prochains jours.

Bien sûr, personne ne contesterait que la négociation formelle et la conclusion d'accords internationaux relèvent clairement de la compétence des gouvernements. Mais la coopération internationale ne s'arrête pas à la signature d'accords ; au contraire, c'est là qu'elle commence véritablement. La coopération prend tout son sens lorsque les engagements multilatéraux se traduisent en actions concrètes, lorsque les décisions prises à New York, Genève, Nairobi ou Vienne sont transposées au niveau national et mises en œuvre dans l'intérêt des populations.

À cet égard, la diplomatie parlementaire – encouragée et soutenue par l'UIP depuis 136 ans – constitue un complément important à la diplomatie traditionnelle et aux efforts de coopération entre les gouvernements. L'UIP ne cherche pas à concurrencer les Nations Unies, mais à les compléter. L'année dernière, nous avons été heureux de voir cette relation explicitement reconnue dans le Pacte pour l'avenir, qui prévoit un engagement à approfondir la collaboration entre les Nations Unies, les parlements nationaux et l'UIP. L'UIP poursuivra ses efforts pour inciter les parlementaires non seulement à mettre en œuvre les accords et résolutions des Nations Unies, mais aussi à apporter leur précieuse expérience et leur expertise aux processus qui mènent à leur élaboration.

Notre débat général des prochains jours portera sur la manière dont la poursuite de la coopération interparlementaire peut renforcer le système multilatéral. Car, lorsque ce système est menacé ou affaibli, il ne s'agit pas de s'en écarter et de le laisser s'effondrer, mais plutôt de renouveler notre mobilisation, de le revitaliser et de le renforcer, en veillant à ce qu'il reflète véritablement nos valeurs communes : les droits de l'homme, la démocratie, l'inclusion et le dialogue pacifique comme seule voie légitime pour résoudre les différends entre les nations.

Ainsi, nous approfondirons également certaines questions importantes lors de nos tables rondes. La première d'entre elles portera sur la participation des femmes et des jeunes au parlement. Comme vous le savez certainement, l'égalité des sexes est au cœur de la stratégie de l'UIP et constitue le fil rouge de tous nos travaux. En 2025, les Membres de l'UIP ont choisi l'égalité des sexes comme thème prioritaire. Comme vous venez de l'entendre, nous avons conclu hier le quinzième Sommet des présidentes de parlement. Mais plus tôt cette année, nous avons également organisé une Conférence mondiale des femmes parlementaires à Mexico, qui a remporté un vif succès. Lors de notre 150^e Assemblée à Tachkent, nous avons eu le plaisir de célébrer le 40^e anniversaire du Forum des femmes parlementaires et de lancer notre nouvelle campagne, «Atteindre l'égalité des sexes, action par action». J'espère que vous prendrez tous le temps de réfléchir à la possibilité pour votre parlement d'adopter l'une des 10 mesures énoncées dans cette campagne. Je tiens également à vous informer qu'un stand spécial a été installé lors de cette conférence pour vous permettre de vous inscrire à la campagne de l'UIP «Oui à plus de jeunes au parlement!». Il ne manque plus que 22 présidents de parlement pour atteindre notre objectif de 100 présidents inscrits. Je vous encourage donc tous à rejoindre notre mouvement et à nous aider à franchir cette étape importante.

Demain, le premier groupe d'intervenants se penchera sur la paix et la sécurité, qui, nous en conviendrons tous, avec les conflits qui continuent de faire rage dans de nombreuses régions du monde, figurent en tête des priorités de l'agenda multilatéral. Ensuite, à seulement cinq ans de l'échéance du Programme 2030, nous examinerons les nouvelles possibilités de redynamiser les objectifs de développement durable. Un autre sujet qui préoccupe tout le monde est l'émergence des nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle : nous profiterons donc de l'occasion pour étudier le rôle que les parlements peuvent jouer dans la construction de notre avenir numérique. Enfin, puisque nous sommes dans la ville des droits de l'homme, nous vous inviterons à discuter de la manière dont les parlements peuvent protéger les droits des personnes en situation de vulnérabilité et lutter contre le fléau des discriminations.

Afin de respecter la volonté de l'UIP de dialoguer avec l'écosystème parlementaire au sens large, nous avons organisé, le dernier jour, un débat interactif unique avec les principaux acteurs de la Genève internationale et au-delà. Nous espérons que cela permettra de réfléchir à une forme de multilatéralisme plus inclusive et plus connectée qui pourrait donner des résultats plus efficaces.

Je vous laisse sur une dernière réflexion. Vous savez peut-être que la devise de l'UIP est «Pour la démocratie. Pour tous». Nous travaillons sur de nombreux fronts afin de renforcer les qualités démocratiques de nos Parlements membres. Nous pensons en effet que la démocratie est le fondement même du multilatéralisme et que seul un système multilatéral fort et démocratique, avec les parlements au premier plan, peut apporter la paix, la prospérité et la justice pour tous.

Je vous souhaite une conférence fructueuse. Merci.

Discours liminaire de M. Michael Douglas, Messager de la paix des Nations Unies

Genève, le 29 juillet 2025

I. INTRODUCTION

Madame la Présidente Dr T. Ackson, Monsieur le Secrétaire général Chungong, Madame la Directrice générale Valovaya, Monsieur l'Ambassadeur Rattray, Madame la Présidente Riniker, Mesdames et Messieurs les parlementaires, artisans de la paix et fonctionnaires, merci. Merci pour votre aimable invitation et votre chaleureux accueil. Mais surtout, merci pour le travail extraordinaire que vous accomplissez au nom de nos démocraties. Je suis très honoré d'être ici devant vous, et je vous en suis reconnaissant.

Certains d'entre vous me connaissent peut-être en tant que Michael Douglas, l'activiste. D'autres, comme Michael Douglas, l'acteur. Mais il y a une soixantaine d'années, j'étais simplement Michael Douglas, l'étudiant. À l'époque, un philosophe, architecte et inventeur du nom de Buckminster Fuller est venu donner une conférence dans mon université. Il nous a exhortés à imaginer notre monde comme un vaisseau commun : il l'appelait le vaisseau spatial Terre. Un vaisseau fragile, filant à toute allure à travers le cosmos, sans passagers, avec pour seul équipage ses occupants. Nous tous, toute l'humanité, tous responsables de l'état du vaisseau.

M. Buckminster Fuller pensait que nos plus grands problèmes – la guerre, les inégalités, l'exploitation de l'environnement – n'étaient pas inévitables. Nous avons les outils nécessaires pour construire plutôt que détruire. Il nous fallait simplement la volonté... et nous soutenir les uns les autres.

Avec le recul, il est facile de dire que le discours de M. Buckminster Fuller a marqué un tournant dans ma vie. Mais je pense que je savais déjà, à l'époque, que ses paroles m'avaient transformé.

II. MA CARRIÈRE

Après avoir obtenu mon diplôme, j'ai eu la chance de voyager dans le monde en tant que jeune acteur et de collaborer avec des distributions internationales et des équipes locales. Et ce qui m'a frappé, encore et encore, c'est à quel point nous étions tous semblables. Peu importe la langue parlée, la personne aimée ou le dieu vénéré, tout le monde veut les mêmes choses pour lui-même ou pour ses enfants. La sécurité. Des opportunités. La dignité.

Et ce ne sont pas seulement les personnes que j'ai rencontrées qui m'ont poussé à réaliser la vision de M. Buckminster Fuller. C'était aussi le travail lui-même. En 1979, j'ai participé à la réalisation d'un film intitulé Le syndrome chinois, qui traitait d'un accident nucléaire dans une centrale et de la dissimulation qui s'en est suivie. Par un terrifiant coup du sort, le film est sorti douze jours avant la crise réelle de Three Mile Island.

Ce fut un moment effrayant, mais aussi galvanisant. J'ai commencé à lire davantage sur la demi-vie du plutonium et l'ampleur des missiles balistiques. J'ai écouté davantage les experts qui tirent depuis longtemps la sonnette d'alarme sur la politique de la menace nucléaire. Cela m'a conduit aux Nations Unies où, en 1998, j'ai été nommé Messager de la paix par le Secrétaire général Kofi Annan.

Dans le cadre de cette fonction, j'ai pu observer de près les progrès accomplis : non pas sous la forme de grands gestes comme on voit dans les films, mais plutôt sous la forme de petits pas en avant. Je repense à mon séjour dans la région diamantifère de Kono, en Sierra Leone, en 2002. À l'époque, le pays sortait d'une guerre civile qui avait duré plus d'une décennie. Les blessures – physiques, psychologiques, sociétales – étaient encore vives.

Des dizaines de milliers de personnes avaient été tuées ou mutilées ; des millions d'autres avaient été déplacées, tandis que les chefs de guerre se disputaient le contrôle des institutions et des ressources. Plus de la moitié des combattants rebelles – et un quart des combattants gouvernementaux – étaient des enfants soldats : plus de 100 000 jeunes garçons et filles, drogués, intimidés, arrachés à leurs familles.

Et pourtant, malgré toutes les raisons qu'ils avaient de perdre espoir, les Sierra-Léonais n'avaient pas baissé les bras. J'ai discuté avec des survivants qui travaillaient avec des artisans de la paix locaux pour réhabiliter d'anciens enfants soldats. J'ai découvert des femmes qui s'organisaient pour reprendre le pouvoir politique. J'ai vu des enseignants retourner dans leurs classes, des infirmières retourner dans leurs cliniques, des fonctionnaires retourner dans leurs communautés.

Et ce qui a rendu tout cela possible, c'est vous tous... nous tous. Des institutions internationales comme l'ONU, qui apportent leur soutien au développement. Des organismes comme l'UIP, qui contribuent à mettre en place une gouvernance démocratique et à promouvoir ses défenseurs. Les soldats de la paix du monde entier. Les leaders de la société civile sur le terrain.

Aujourd'hui, la Sierra Leone est loin d'être parfaite. Mais elle est beaucoup plus libre et stable... son peuple est plus prospère et plus optimiste... que je n'aurais pu l'imaginer il y a 23 ans. En effet, tant de pays et de communautés ont été transformés par le travail d'institutions comme celle-ci, tant de vies ont été sauvées grâce à notre objectif commun et à notre action collective.

III. LA SITUATION ACTUELLE

Et pourtant, aujourd'hui, le monde semble plus dangereux qu'il ne l'a jamais été de toute ma vie.

Nous, les militants pour la non-prolifération, avons toujours été une bande d'idéalistes. Mais aujourd'hui, alors que l'horloge de l'apocalypse se rapproche de minuit... alors que le syndrome chinois semble moins relever de la fiction que de la prophétie... notre mission ressemble parfois à une résistance désespérée contre l'inévitable.

Et cela ne concerne pas uniquement les armes nucléaires. Les nations dépensent de plus en plus pour les machines de guerre et de moins en moins pour les personnes qu'elles prétendent protéger. Alors que les budgets de défense atteignent des centaines de milliards, des millions de personnes n'ont pas accès aux soins de santé ou à la garde d'enfants, à une alimentation suffisante ou à une éducation de qualité, qui sont les véritables fondements de la sécurité.

En conséquence, les inégalités au sein des pays et entre eux constituent un fossé qui ne cesse de se creuser. Où que l'on regarde, on voit les conséquences de nos choix : des générations prises au piège dans des cycles de violence, des familles ravagées par la faim, la Terre elle-même qui ploie sous le poids de l'exploitation.

Je sais que beaucoup d'entre vous ici présents sont entrés dans la fonction publique pour changer cela. Mais malheureusement, tout le monde n'est pas animé par des motivations aussi nobles.

Chers parlementaires, la cupidité n'est pas une bonne chose. L'argent a corrompu la politique. Et aujourd'hui, ce qui semblait autrefois être un problème propre aux États-Unis s'est propagé ailleurs : cela fausse la représentation, alimente la corruption et, dans notre cas, soutient un système bipartite qui semble de moins en moins adapté à la situation actuelle.

IV. LE PROBLÈME

Les crises auxquelles nous sommes confrontés sont bien trop importantes, complexes et interdépendantes pour qu'un seul pays puisse y faire face seul. Et c'est bien sûr pour cette raison que cet organisme a été créé à l'origine. Pour encourager la collaboration au-delà des frontières et au-delà des différences politiques et culturelles ; pour nous rappeler que le compromis n'est pas l'ennemi de la souveraineté, mais le fondement de la paix et du progrès. Les Nations Unies sont nées – quelques mois seulement après moi ! – dans cet esprit. Et au fil des ans, elles ont contribué à tisser un réseau d'organisations et de normes mondiales.

Il est facile de considérer notre système multilatéral comme acquis. Du moins, jusqu'à ce qu'il commence à s'effriter.

Quelques années seulement après que je suis devenu Messenger de la paix, les États-Unis se sont retirés de l'UIP. Depuis lors, nous avons continué à nous éloigner des institutions mêmes que nous avons contribué à créer : l'ONU et l'OTAN, les traités sur le climat et les accords sur le contrôle des armements, ainsi que l'esprit de responsabilité partagée que M. Buckminster Fuller a défendu toute sa vie.

Et cela ne concerne pas seulement notre politique étrangère. Cet isolement est plus profond. Nous sommes davantage divisés au sein de nos pays sur les plans politique, racial et économique. Nous sommes plus seuls en tant qu'individus : submergés par les contenus numériques, mais en manque de vraies relations humaines.

Nous sommes plus éloignés des institutions qui nous rassemblent. Pour beaucoup, les parlements semblent distants. Les bureaucraties semblent irresponsables. Les organisations multilatérales semblent abstraites. Les gens ne doutent pas seulement de leur efficacité. Ils doutent de leurs intentions : ces organismes ont-ils été créés pour les gens du peuple ?

Lorsque ce doute se transforme en cynisme, il ouvre la porte à quelque chose de plus sombre. Nous l'avons vu dans la montée de l'autoritarisme et de la violence politique. Dans les attaques contre la liberté de la presse et les agents électoraux. Dans une politique du « nous contre eux » qui punit la coopération et diabolise les plus vulnérables d'entre nous.

Et nulle part cette crise n'est plus vive, plus douloureuse, que dans mon propre pays, les États-Unis.

Nous étions autrefois des leaders sur la scène mondiale. Les architectes des Nations Unies. Les participants à l'UIP. Les disciples de la diplomatie et du multilatéralisme. Chez nous aussi, nous croyions en la promesse du gouvernement d'accomplir de grandes choses et de protéger les plus démunis.

Mais quelque part en cours de route, quelque chose s'est brisé. Les gens ont vu des intérêts puissants façonner les lois à huis clos, tandis que les problèmes quotidiens restaient sans réponse, sans parler des défis urgents et existentiels auxquels nous sommes tous confrontés.

En conséquence, certains ont choisi de se retirer... tandis que d'autres ont choisi de se révolter. Nous avons vu des foules armées prendre d'assaut notre Capitole... des fonctionnaires menacés, harcelés, voire tués... des élections remises en question parce que leur issue était défavorable à l'un des camps.

Nos institutions sont en difficulté. Ce qui signifie que nous sommes tous en difficulté, nous aussi.

V. LA SOLUTION SE TROUVE DANS L'OUVRAGE « I SEEM TO BE A VERB »

Et pourtant, alors même que l'UIP est menacée par ce défi... elle a également été spécialement conçue pour y faire face. Lorsque les liens qui nous unissent s'effilochent, lorsque la confiance et la coopération s'érodent, c'est là que vous intervenez. Plus que de simples législateurs, vous êtes des bâtisseurs de ponts : des dirigeants qui ont le pouvoir de restaurer et de rétablir la confiance dans les institutions qui nous servent tous, et de rappeler au monde que nous pouvons relever ce défi, si nous le relevons ensemble.

Et pour ce faire, je voudrais revenir une fois encore à M. Buckminster Fuller. Non pas à son ouvrage intitulé «Operating Manual for Spaceship Earth» (Manuel d'utilisation du vaisseau spatial Terre), mais à un autre de ses livres : «I Seem To Be a Verb» (Il semble que je sois un verbe). M. Buckminster Fuller écrit : «Je vis actuellement sur Terre et je ne sais pas ce que je suis. Je sais que je ne suis pas une catégorie. Je ne suis pas une chose, un nom. Il semble que je sois un verbe, un processus évolutif, une fonction intégrale de l'univers.»

Et donc, mes amis, voici l'appel que je vous lance. Ne soyons pas un système à défendre, une relique à préserver ou un symbole auquel aspirer. Soyons plutôt des verbes. Et en particulier... voici ce que je vous demande de faire.

VI. SOYONS DES VERBES : RACONTONS NOTRE HISTOIRE

Tout d'abord, racontons. Racontons notre histoire. Et je sais ce que vous pensez peut-être : «raconter» est un verbe bizarre dans ce contexte. L'histoire ne précède-t-elle pas la narration ? Mais cette distinction fait partie du problème. Trop souvent, nous établissons une fausse distinction entre l'action et la communication, alors que les deux sont inextricablement liées.

C'est une leçon que m'a enseignée mon père. Il était surtout connu pour ses rôles au cinéma. D'ailleurs, si vous avez déjà pensé qu'il fallait vous montrer à la hauteur, imaginez ce que c'est d'avoir Spartacus comme père !

Mais au plus fort de la guerre froide, mon père a voyagé derrière le rideau de fer avec l'Agence d'information des États-Unis pour projeter ses films et parler des principes qui les sous-tendent. La résistance à la tyrannie. La liberté d'expression. La dignité inhérente à chaque personne. Les valeurs qui ont permis à un enfant juif pauvre... un «fils de chiffonnier»... issu d'une famille d'immigrants... de s'élever au-dessus de sa condition et de réaliser le rêve américain.

Mon père était un ancien combattant et un militant... Il s'est battu sur le champ de bataille et a témoigné devant le Congrès pour défendre ces valeurs. Mais c'est dans les salles de projection qu'il a accompli certaines de ses actions les plus marquantes. Car raconter des histoires peut changer les cœurs et les esprits. Raconter des histoires peut changer le monde.

Je ne propose pas pour autant un film à grand succès pour l'UIP, même si je n'y serais pas opposé. Voici plutôt ce que je propose. L'UIP a accompli tant de bonnes choses : elle a défendu les droits des parlementaires persécutés et promu la parité entre les sexes au sein des organes législatifs ; elle a favorisé le dialogue dans un contexte d'escalade et a fait adopter par les parlements des lois sur la non-prolifération et le désarmement.

Cela inclut la production d'excellentes ressources parlementaires telles que «Défendre notre avenir commun» de l'UIP, manuel en ligne destiné aux parlementaires, produit en coopération avec le Bureau des affaires de désarmement des Nations Unies et le PNND.

Maintenant, en plus de faire ce travail... nous devons aussi aider les gens à le voir... ou mieux encore, à le ressentir. Nous devons leur en parler, dans des termes qu'ils comprennent. Car c'est ainsi qu'ils sauront que c'est une réalité. C'est ainsi qu'ils sauront que cela vaut la peine d'être protégé.

VII. SOYONS DES VERBES : DÉVELOPPONS NOTRE MOUVEMENT

Cela nécessite de rechercher de nouveaux conteurs... et de nouveaux publics avec lesquels entrer en contact. Ce qui m'amène à notre deuxième verbe : développer. Développons notre mouvement.

Pour que les gens fassent confiance à des institutions comme celle-ci, les institutions doivent faire confiance aux gens. Elles doivent les traiter non seulement comme des électeurs à courtiser – ou pire, comme des obstacles à un programme antidémocratique – mais aussi comme des acteurs du changement à part entière.

Alors, ouvrez grand vos portes. Laissez entrer le monde entrer, ou mieux encore, sortez vous-mêmes dans ce monde. Réduisez la distance – littérale et symbolique – entre ceux qui rédigent les lois et ceux dont la vie est touchée par celles-ci. Encouragez les gens non seulement à observer le travail, mais aussi à le façonner. Cela vaut particulièrement pour les personnes marginalisées : les femmes, les personnes de couleur, les minorités religieuses, les personnes LGBTQ+ et les jeunes, qui ont trop longtemps été absents des forums décisionnels.

L'un des moyens les plus efficaces d'y parvenir est d'investir dans les collectivités locales : les conseils de classe, les conseils municipaux et les commissions d'urbanisme qui déterminent ce que nos enfants apprennent, comment nos quartiers se développent et si la démocratie est une réalité dans la vie quotidienne des citoyens.

Plus encore, c'est au sein des autorités locales que les citoyens affinent leurs compétences en matière de leadership, acquièrent leurs valeurs et gagnent la confiance de leurs voisins. Ainsi, lorsque nous développons nos institutions et élargissons notre réflexion afin de donner plus de pouvoir à ces leaders, en particulier aux jeunes, nous ne nous contentons pas de renforcer nos communautés, nous constituons également un vivier de fonctionnaires talentueux pour les fonctions nationales.

Je pense à mon fils, Dylan, qui travaille dans une autorité locale à New York. Il est jeune, environ 50 ans de moins que ses collègues. Mais sa jeunesse lui confère cette puissante combinaison d'optimisme et de pragmatisme, cette capacité à voir ce que les autres ne voient pas. C'est un état d'esprit que l'on retrouve chez les jeunes du monde entier, qu'ils soient militants, fonctionnaires ou organisateurs sur le plan local, qui refusent de rester les bras croisés à attendre leur tour.

Ces leaders sont plus proches du terrain, des personnes qu'ils servent... moins redevables envers les grandes fortunes ou la politique partisane. Il est donc essentiel de les inclure dans notre réflexion. Nous devons leur faire confiance pour nous guider vers l'avenir... et leur donner les moyens de construire un avenir meilleur pour nous tous.

VIII. SOYONS DES VERBES : ESPÉRER

Il y a un autre verbe que je voudrais vous présenter. Il s'agit tout simplement de «espérer».

Je ne parle pas ici de vœux pieux ou d'ignorance volontaire. L'idée que si nous cessons de parler des armes nucléaires, elles disparaîtront... que si nous fermons les yeux sur l'argent sale, il n'existera plus.

Non, l'espoir, c'est affronter les dures réalités avec lucidité, tout en croyant que nous pouvons changer les choses. C'est semer les graines de la paix et de la prospérité, même si nous ne sommes pas sûrs d'être encore là pour les voir fleurir... et avoir confiance en la prochaine génération pour les entretenir, les aider à prendre racine et à pousser.

Je me consacre à la non-prolifération nucléaire depuis plus de la moitié de ma vie. Et je l'avoue : quand j'ai commencé, je pensais qu'un jour, je verrais un monde sans armes nucléaires. Je ne le pense plus aujourd'hui. Mais je continue de croire que cette cause mérite d'être défendue. Et cet espoir n'est pas naïf... il est nécessaire.

Car sans cela... sans espoir face à des obstacles insurmontables... nous ne verrions pas de nouveaux traités signés, d'anciens arsenaux détruits et des organismes essentiels, tels que le PNND, créés. Nous ne verrions pas de jeunes rêver, manifester et militer pour un monde plus sûr. Nous ne verrions pas des personnes de toutes tendances politiques s'unir pour affirmer qu'une guerre nucléaire ne doit jamais, au grand jamais, avoir lieu.

Il y a quelques mois, je me suis rendu à Kyiv. À cette époque, l'Ukraine luttait pour sa survie depuis plus de deux ans et demi. Des milliers de personnes avaient perdu la vie, des millions d'autres avaient été déplacées, et la perspective d'une paix juste et durable m'apparaissait comme pratiquement inexistante. Et pourtant, en discutant avec les gens sur place, j'ai été frappé par quelque chose d'inattendu : un optimisme radical, en particulier en ce qui concerne les armes nucléaires. La conviction durement acquise que les ravages de cette guerre pourraient être un signal d'alarme, incitant le monde à enfin faire face aux dangers de l'armement.

Lorsque votre foi vient à manquer... tournez-vous vers ces rêveurs. Vers le progrès et ceux qui le rendent possible. Mais surtout, tournez-vous les uns vers les autres. Vers les dirigeants prêts à privilégier le compromis plutôt que leur ego. Vers les parlements qui font office de phares au milieu de la tempête de l'autoritarisme. Vers les organes législatifs qui luttent pour une démocratie inclusive, mais refusent d'abandonner. Et vers les parlementaires, non seulement ici, mais aussi ailleurs, qui s'allient au peuple dans la lutte contre la cruauté, contre la corruption, contre les maîtres.

IX. CONCLUSION

Chers parlementaires, nous vivons sur une planète minuscule, miraculeuse et terriblement fragile. C'est tout ce que nous avons. Nous sommes tout ce que nous avons. Mais je crois que cela suffit.

Je crois que nous pouvons lancer un appel à l'action, comme celui que j'ai reçu lorsque j'étais étudiant, captivé par un homme qui nous considérait tous comme des verbes, des processus évolutifs, des fonctions intégrales de l'univers.

Je crois que nous pouvons offrir une vision positive de l'avenir, comme celle que j'ai absorbée, presque par osmose, en grandissant parallèlement aux Nations Unies.

Je crois que nous pouvons tendre la main et intégrer ceux qui sont marginalisés, qui ont la capacité de faire la différence... et qui ont juste besoin d'une chance d'essayer.

Et je crois que nous pouvons semer les graines d'un avenir où la puissance ne se mesure pas en missiles, mais en institutions fortes qui garantissent la justice, la liberté et l'égalité des chances. Dans des démocraties exemptes de corruption... des sociétés exemptes de misère... et une nouvelle génération, libérée de la peur.

Alors, soyons actifs. Racontons notre histoire, développons notre mouvement et espérons qu'ensemble, nous pourrions créer cet avenir. Il n'y a pas un instant à perdre.

Merci.

Composition du Comité préparatoire de la sixième Conférence mondiale des présidents de parlement

Composition du Comité préparatoire de la sixième Conférence mondiale des présidents de parlement (29-31 juillet 2025), conformément aux candidatures reçues des groupes géopolitiques et du Comité exécutif de l'UIP.

Le Comité préparatoire du Sommet des présidentes de parlement est composé des membres féminins du Comité préparatoire de la Conférence des présidents de parlement et, en tant que membres de droit, de la présidente du Bureau des femmes parlementaires et du représentant féminin du Bureau des jeunes parlementaires.

Présidente du Comité préparatoire

Dr T. Ackson Présidente de l'UIP

Membres au 2 décembre 2024

M. Brahim Boughali	Président	Assemblée populaire nationale, Algérie
Mme Carolina Cerqueira	Présidente	Assemblée nationale, Angola
Mme Victoria Eugenia Villarruel	Présidente	Sénat, Argentine
M. Alen Simonyan	Président	Assemblée nationale, Arménie
M. Milton Dick	Président	Chambre des représentants, Australie
Mme Sahiba Gafarova	Présidente	Assemblée nationale, Azerbaïdjan
Mme Lashell Adderley	Présidente	Sénat, Bahamas
Mme Raymonde Gagné	Présidente	Sénat, Canada
M. Zhao Leji	Président	Assemblée populaire nationale, Chine
M. Adama Bictogo	Président	Assemblée nationale, Côte d'Ivoire
M. Manzoor Nadir	Président	Assemblée nationale, Guyana
M. Angelo Farrugia	Président	Chambre des représentants, Malte
M. Rachid Talbi El Alami	Président	Chambre des représentants, Maroc
M. Godswill Akpabio	Président	Sénat, Nigéria
Mme Hamda bint Hassan Al-Sulaiti	Vice-Présidente	Conseil de la choura, Qatar
Mme Jemma Nunu Kumba	Présidente	Assemblée législative nationale de transition, Soudan du Sud

Représentants du Comité exécutif

Mme Nelly Butete Kashumba Mutti	Présidente	Assemblée nationale, Zambie
M. Agustín Almodóbar Barceló	Sénateur	Sénat, Espagne

Membres de droit du Comité préparatoire

Mme Cynthia López Castro	Présidente	Bureau des femmes parlementaires
M. Dan Carden	Président	Bureau des jeunes parlementaires
Mme Maja Riniker	Présidente	Conseil national, Suisse (Présidente du quinzième Sommet des présidentes de parlement 2025)
M. David McGuinty	Président	Commission permanente des Affaires des Nations Unies de l'UIP

Représentant du Secrétaire général de l'ONU

M. Courtenay Rattray	Chef de Cabinet du Secrétaire général de l'ONU
----------------------	--

M. Martin Chungong	Secrétaire général de l'UIP
--------------------	-----------------------------



29-31 juillet 2025 **Genève (Suisse)**

Conférence mondiale des présidents de parlement



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.






**Nations
Unies**

#6CMPP



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

 +41 22 919 41 50
 +41 22 919 41 60
 postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5
CH - 1218 Le Grand-Saconnex
Genève
www.ipu.org